

indépendant — intrépide — compétent

JOURNAL FRANZ WEBER

janvier | février | mars 2022 | No 139

ÉOLIENNES : PEU D'AVANTAGES BEAUCOUP DE DOMMAGES



ffwech

CONTENU

Éditorial	3
Initiative sur les résidences secondaires – dix ans déjà	4 – 5
50 ans de protection de l'environnement : le plus dur reste à faire	7
Trio gagnant : Chliforst, Tenniken, les rives du lac de Zurich	8 – 10
Sauver Lavaux fête ses 50 ans	11
Elevage intensif ou transition protéique : il est temps de choisir !	12 – 15
Non, les arbres ne sont pas des combustibles !	16 – 19
Eoliennes : l'énergie à tout prix	20 – 25
Course contre la montre pour sauver les poissons coralliens	26 – 29
Un printemps à Equidad : journal de bord d'une collaboratrice de la FFW	30 – 32
Equidad : chronique de métamorphoses	33 – 35
Une âme pure en barbarie : hommage d'Alika Lindbergh à son amie Judith Weber	36 – 39

IMPRESSUM

UNE PUBLICATION DE LA FONDATION FRANZ WEBER

REDACTION EN CHEF: Vera Weber et Matthias Mast

REDACTION: Matthias Mast, Vera Weber, Peter Wäch, Philippe Roch, Rebekka Gammenthaler, Anna Zangger, Adam Cruise, Diana Soldo, Monica Biondo, Alika Lindbergh, Leonardo Anselmi, Ximena Merelle Dhervé

PARUTION: 4 fois l'an

CONCEPT: KARGO Kommunikation GMBH

MISE EN PAGE: Gianpaolo Burlon

COUVERTURE: Eoliennes dans les montagnes du Jura

IMPRESSION: Swissprinters AG

ABONNEMENTS: Journal Franz Weber, Abo, BP 257, 3000 Berne 13, Suisse

T: +41 (0)21 964 24 24 | E-Mail: ffw@ffw.ch | www.ffw.ch | [f](#) | [i](#)

Tous droits réservés. Reproduction de photos, de textes ou d'illustration uniquement avec la permission de la rédaction.

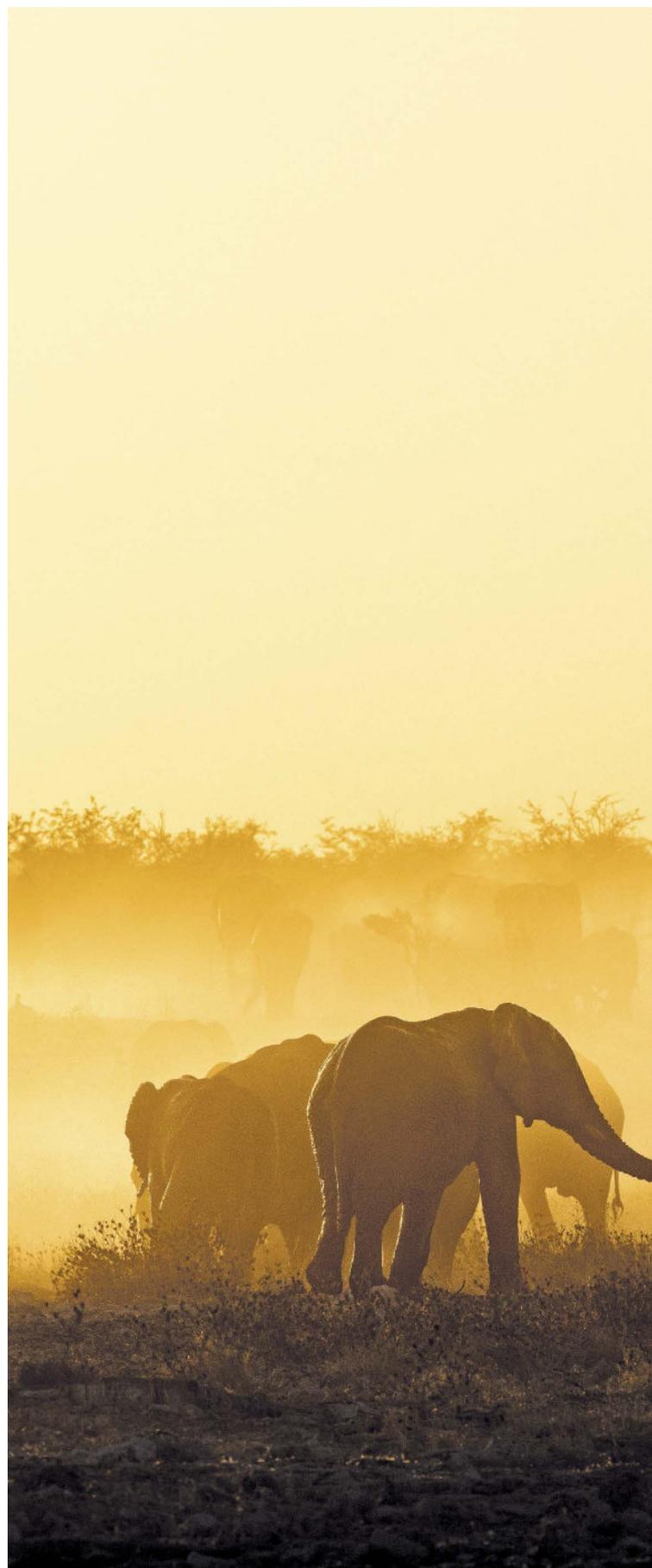
Aucune responsabilité ne peut être acceptée pour les manuscrits ou les photos non sollicités.

imprimé en
suisse



POUR VOS DONNS:

Compte postal: 18-6117-3, Fondation Franz Weber, 3000 Berne 13
IBAN: CH31 0900 0000 1800 6117 3





VERA WEBER

Présidente de la Fondation Franz Weber

EDITORIAL

Chère lectrice, cher lecteur

Au mépris du droit international, la Namibie a exporté 22 éléphants sauvages !

Le 6 mars dernier, un jour seulement avant le début de la réunion du Comité Permanent (CP) de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), se déroulant du 7 au 11 mars 2022 à Lyon, le ministère namibien de l'environnement, des forêts et du tourisme (MEFT) annonçait dans un communiqué que 22 éléphants sauvages venaient d'être expédiés vers un zoo d'Abu Dhabi.

Il apparaît ainsi très clairement que cette exportation a été savamment organisée en catimini pour éviter que les pays membres du Comité Permanent ne confirment l'interdiction internationale d'exporter des éléphants vivants ex-situ, c'est à dire hors de leur aire de répartition.

Pour tenter de se justifier, la Namibie prétend que ces ventes ont pour objectif de limiter les conflits homme/éléphant. Or cet argument ne tient pas debout ! Tout d'abord, parce que ces éléphants viennent d'une région où leurs effectifs sont si faibles, que les conflits avec les habitants sont quasi inexistantes par rapport à d'autres régions de Namibie. Enfin, il est tout simplement criminel de capturer des animaux qui sont parmi les derniers de leur espèce !

La Namibie prétend que la commercialisation de sa faune permet de mieux la protéger et de lutter contre la pauvreté des communautés rurales. Mais cela non plus ne tient pas debout ! En effet, le gouvernement namibien a vendu les 22 éléphants à un éleveur d'animaux sauvages namibien, G. H. Odendaal, et c'est ce dernier qui les a ensuite lui-même revendus à Abu Dhabi. Loin d'être venue en aide aux éléphants ou à de pauvres namibiens, cette lucrative transaction n'aura donc profité qu'à un riche propriétaire terrien namibien blanc !

Chère lectrice, cher lecteur, comme vous pouvez l'imaginer, nous sommes atterrés. Nous avons remué ciel et terre pour empêcher que ces éléphants soient exportés et pour que le droit international soit respecté. Nous avons alerté la presse et des centaines de célébrités, en vain. Car nous avons beau avoir le soutien de l'opinion publique, nous n'avons pas réussi à faire le poids contre des politiciens vénaux qui ne pensent qu'à se faire de l'argent sur le dos des éléphants et des Namibiens. En attendant, une chose est sûre: cette tragédie redouble notre ardeur pour lutter jusqu'au bout pour la sauvegarde de l'Eléphant d'Afrique. Nous ne baisserons jamais les bras !

Votre **Vera Weber**

Initiative sur les résidences secondaires : plus ancrée que jamais !

Le 11 mars, cela fera dix ans que les citoyens suisses ont accepté l'initiative « Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires » avec 50,6% de « oui » et une nette majorité de cantons. A l'occasion de cette date anniversaire, la Fondation Franz Weber (FFW), qui est à l'origine de cette démarche, constate avec plaisir que le soutien de la population aux objectifs de l'initiative a nettement augmenté depuis la votation. Ainsi, en 2021, dans un sondage représentatif, 73% des personnes interrogées la jugeaient « positive », ou « plutôt positive ».

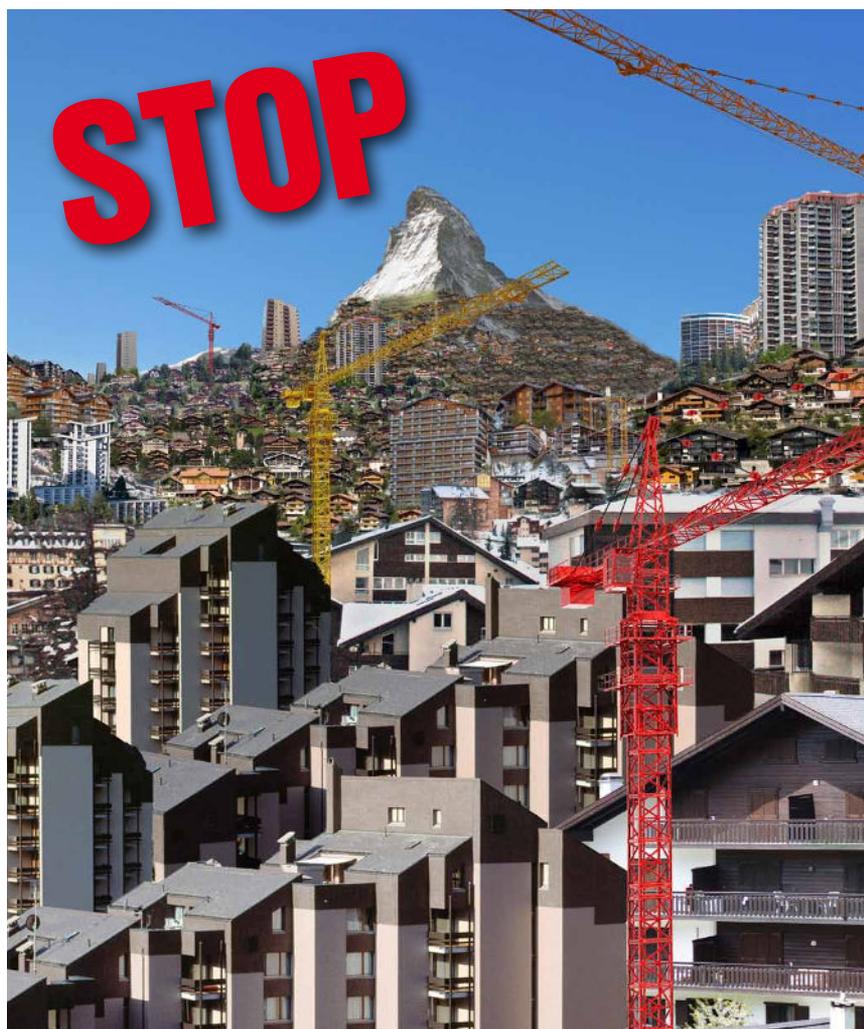
Vera Weber, présidente de la FFW et directrice de la campagne à l'époque, se félicite de ces résultats : selon elle, il s'agit là d'un « mandat clair pour respecter absolument la décision populaire, et protéger la nature et le paysage de notre pays contre le bétonnage et la destruction ». En effet, un sondage que la Fondation a fait réaliser début 2021 par l'institut de recherche "gfs-zürich", révèle que 73% des personnes interrogées estiment que l'acceptation de l'initiative populaire était « positive », ou « plutôt positive ». A contra-

rio, 21% seulement l'estiment « négative » ou « plutôt négative ». Seuls 6% n'ont pas répondu.

A l'époque, l'initiative populaire « Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires » avait été acceptée le 11 mars 2012 avec 50,6% des voix, et une nette majorité de cantons en sa faveur (13,5 oui, contre 9,5 non). Étonnamment, et c'est là sa force, l'initiative n'a pas seulement convaincu les partis de gauche, mais aussi - contrai-

rement aux positions officielles des partis - une proportion considérable de la base de l'UDC (48%), du PLR (33%) et du PDC (28%) ainsi que près de la moitié (49%) du groupe des personnes sans identification partisane. C'est grâce à cette mobilisation générale que l'initiative a pu obtenir une majorité.[i]

En examinant de plus près le résultat de la votation de 2012, on constate que la part de « oui » était de 44,6 % dans les communes des régions de montagne,



Halte aux constructions envahissantes de résidences secondaires

OUI

le 11 mars 2012

initiative-residences-secondaires.ch

Fondation Franz Weber & Helvetia Nostra

C'est avec cette affiche que Vera Weber, alors responsable de la campagne, s'est lancée dans la campagne de votation.

et de 53,6 % dans les communes situées en dehors des régions de montagne. La différence est donc de 9%. Ainsi, même si les cantons de montagne ont rejeté l'initiative, ils ont contribué à son acceptation en raison du pourcentage élevé de votes favorables. [ii]

Une fois l'initiative adoptée, encore fallait-il l'ancrer dans la loi. Etant donné le contexte politique de l'époque, le principal

risque était que le parlement édulcore les préconisations, voire les réduisent à néant. En 2015, au terme de délibérations « express » mais riches en « suspense », un compromis a finalement été trouvé entre Vera Weber, l'UDC et les Libéraux-Radicaux. «La Fondation Franz Weber a accompagné les délibérations de manière intensive et a finalement contribué à la percée d'un compromis satisfaisant du point de vue du respect de la

volonté populaire », rappelle Vera Weber.

Dix ans plus tard, la FFW peut se féliciter de ce travail de fond à l'impact durable et profondément ancré démocratiquement !

[i] Année Politique Suisse: Swissvotes – die Datenbank der eidgenössischen Volksabstimmungen. Zweitwohnungsinitiative. Abgerufen von: <https://swissvotes.ch/vote/555.00> | PD. Dr. Thomas Widmer und Dr. Thomas Milic. 2012. Analyse der eidg. Abstimmung vom 11. März

2012. gfs.bern und Institut für Politikwissenschaft, Universität Zürich. Abgerufen von: <https://swissvotes.ch/attachments/87695ba1b-7d466f605a20ceb8dcd-7c247a0a1f8d5016df54f6e108feb5c2431d>

[ii] Eigene Berechnungen gestützt auf: Bundesamt für Statistik. Raumgliederungen der Schweiz – Neue statistische Definition der Berggebiete. Abgerufen von: <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/kataloge-datenbanken/publikationen.assetdetail.9526706.htm#dcd7c247a0a1f8d5016df54f6e108feb5c2431d>

1972 – 2022: 50 ans d'écologie mondiale... et l'essentiel reste à faire

1972 a été une année cruciale pour l'écologie. Au moment où Franz Weber fondait «Sauver Lavaux», Stockholm accueillait la première conférence mondiale sur l'environnement dont l'un des résultats fut la création du Programme des Nations-Unies pour l'Environnement.

Pilier de la coopération internationale, ce Programme, qui donna naissance aux plus importants accords multilatéraux sur les déchets, les produits chimiques, la biodiversité et le climat, est le résultat de la prise de conscience des dégâts causés à la Nature par nos sociétés industrielles lors du boom économique des «trente glorieuses» (1945 – 1975). Pourtant, 50 ans plus tard, nous sommes loin d'avoir atteint nos objectifs.

DE LA PRÉVISION À LA DÉSILLUSION

C'est en 1972 qu'était publié le rapport Meadows sur «Les limites de la croissance». Commandé par des personnalités des milieux économiques et scientifiques réunies dans le Club de

PHILIPPE ROCH

Membre du Conseil
de la Fondation
Franz Weber et
ancien directeur de
l'Office fédéral
de l'environnement



Rome, ce rapport montrait que tous les scénarios de croissance économique et démographique conduisent tôt ou tard à un effondrement. Les courbes, calculées alors par ordinateur, n'ont pas été démenties par la réalité: nous constatons aujourd'hui que l'effondrement de la biodiversité, les déforestations, la désertification des sols, la perturbation du cycle de l'eau, la pollution des mers et l'accumulation du CO₂ dans l'atmosphère, – tous ces phénomènes étant liés entre eux –, mettent en danger la prospérité de nos sociétés.

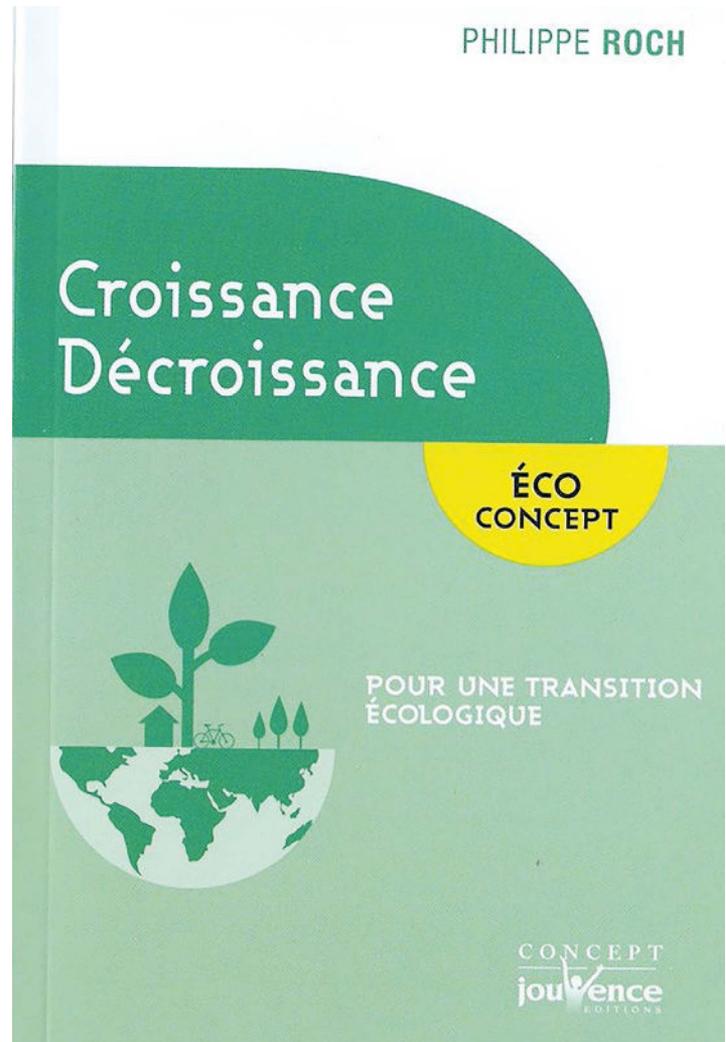
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE: UNE FAUSSE BONNE IDÉE?

Vingt ans plus tard le sommet de la Terre à Rio de Janeiro nous a fait espérer une réconciliation entre l'activité économique et la protection de l'environnement sous le vocable du développement durable. Nous devons malheureusement constater aujourd'hui que le concept de développement durable a surtout servi à camoufler les dangers de la croissance en créant une illusion technologique, solution de facilité qui fait croire que les progrès techniques nous sortiront de l'impasse sans besoin de modifier plus profondément nos valeurs et nos comportements.

CHIMÈRES ÉCOLOGIQUES

Plus récemment, la question du climat a plus récemment donné un nouvel élan au débat écologique. Mais en concentrant l'attention sur ce seul phénomène, elle a fait passer au second plan la Nature (dégradée en biodiversité) et masqué l'urgence de la protéger. De plus, elle a renforcé le discours technophile au point de favoriser, au nom de la lutte contre les changements climatiques, des projets contre la Nature: pour le climat on coupe des arbres centenaires pour faire passer des trams à côté d'une route, on promeut

Une suggestion de lecture sur ce sujet:
Philippe Roch,
Croissance,
décroissance, pour
une transition
écologique,
Jouvence 2018



de nouvelles installations hydroélectriques au détriment des dernières rivières sauvages et on veut faire passer en force l'altération de nos plus beaux paysages par d'inefficaces et coûteuses éoliennes.

RÉCONCILIER L'HUMANITÉ AVEC LA NATURE

Pour redresser la situation, sortir de l'idéologie de la croissance et mettre en place un projet de prospérité sans croissance il faut réconcilier l'humanité avec la Nature: en nous reliant physiquement, émotionnellement et spirituellement à la Nature, nous sommes

nourris d'une plénitude qui nous permet d'échapper à la compétition et à la frénésie de consommation qui détruisent la Planète.

Car Il n'y aura pas de progrès significatif dans le domaine de l'environnement sans une solide protection de la Nature, source de toute vie et seule à même d'absorber et de compenser nos excès. C'est pourquoi le combat indépendant, intrépide et compétent que mènent quotidiennement la Fondation Franz Weber et Helvetia Nostra, avec votre indispensable soutien moral et financier, est essentiel et d'intérêt public.

Trio gagnant pour la Fondation Franz Weber !

La FFW a fait fort: en seulement quelques mois, elle est sortie victorieuse de trois contentieux sur trois fronts différents. A Berne tout d'abord, où la BLS a enfin renoncé à saccager le paysage du Chliforst; à Zurich, où un projet délirant de téléphérique au-dessus du lac a été abandonné et enfin à Tenniken (BL), où le Chilchacher restera une prairie naturelle!



MATTHIAS MAST

Reporter et journaliste

La vallée de Gäbelbach, dont fait partie «Chliforst Nord», est une zone de loisirs pittoresque située dans la commune de Berne. Cette région est précieuse, tant d'un point de vue écologique que paysager. Avec son ruisseau sinueux, ses haies, ses forêts et ses petits champs, elle abrite une biodiversité remarquable en termes de faune et de flore, et notamment plusieurs espèces rares et en voie de disparition. Ce poumon vert unique en son genre était gravement menacé: la BLS avait prévu d'y construire un gigantesque atelier ferroviaire destiné au nettoyage de ses trains qui devait fonctionner 24 heures sur 24.

UNE CAMPAGNE À FORT IMPACT MÉDIATIQUE

Si ce projet avait abouti, plus de 100 000 mètres carrés de forêts et de prairies où vivent de nombreuses es-

pèces auraient été sacrifiées. Mais c'était sans compter la Fondation Franz Weber et Helvetia Nostra: une puissante campagne médiatique et d'affichage dénonçant un «crime programmé contre la nature dans le Chliforst» a finalement eu raison de la détermination de la BLS. Il était temps! Nos équipes étaient prêtes à saisir le Tribunal fédéral...

«LE PROJET D'ATELIERS DE LA BLS À CHLIFORST APPARTIENT AU PASSÉ»

Les pelleteuses n'ont pas eu le temps d'intervenir que le projet était déjà tué dans l'œuf. «Le fait que la BLS veuille maintenant bâtir ses ateliers sur une surface déjà construite au lieu d'un espace vert de plus de 100 000 mètres carrés souligne l'effet positif de notre engagement pour la protection de notre nature et de notre paysage», se réjouit Vera Weber, présidente de la FFW.

«C'est une forte impulsion à changer de mentalité. On devrait toujours donner la priorité aux sols déjà construits afin de protéger notre nature suisse précieuse et limitée» ajoute-t-elle.

PAS DE CONSTRUCTION À TENNIKEN

Au Chilchacher, à Tenniken (BL), 11 000 mètres carrés de prairie naturelle étaient aussi menacés par un gros projet immobilier. La fondation Kirchengut, propriétaire du terrain, avait annoncé à l'été 2018 qu'elle voulait vendre à un investisseur immobilier, en droit de superficie, la prairie jouxtant le cimetière de Tenniken (BL) – le Chilchacher. Problème: au lieu de densifier vers l'intérieur, comme le préconisait le plan directeur communal, cet investisseur prévoyait de construire une superstructure. Cela aurait signifié la perte irrémédiable du plus grand



A Tenniken (BL), le Chilchacher était menacé par un scellement massif : 11 000 mètres carrés de prairie devaient être sacrifiés au profit d'un projet immobilier.

espace de loisirs du village! En outre, il aurait fallu déplacer un ruisseau, ce qui aurait profondément modifié la topographie de la région.

LE CHILCHACHER RESTERA UN ESPACE DE LOISIRS

Fort heureusement, l'annonce de ce projet a suscité une résistance farouche au sein de la commune, qui s'est tout de

suite tournée vers la Fondation Franz Weber pour l'appeler à la rescousse. Il faut dire qu'en 2018, Vera Weber s'était déjà exprimée contre ce projet lors d'une manifestation. «L'homme a besoin de lieux d'agrément situés près de chez lui pour recharger ses batteries. Les sens ont besoin de beauté et de paix pour que l'âme puisse se reposer du stress quotidien, du bruit, des

gaz d'échappement et du béton. Les plantes et les animaux ont besoin de la nature pour survivre. Les habitants et habitantes de Tenniken ont besoin d'un lieu d'agrément, d'un espace vital au sein du village. Le Chilchacher est une merveilleuse oasis pour les hommes et le monde environnant, et il faut le protéger» avait-elle déclaré.

SOUTIEN JURIDIQUE

La FFW ne s'est pas contentée de faire un beau discours: elle a apporté un soutien juridique sans faille au comité de protection du Chilchacher. Cette mobilisation collective a porté ses fruits: elle a permis d'empêcher, à la quasi-unanimité, que soit érigée une superstructure sur le Chilchacher. «Cette décision de préserver une oasis de verdure est un signal fort pour d'autres endroits», se félicite Vera Weber.

PAS DE TÉLÉPHÉRIQUE SUR LE LAC

A Zurich, la Fondation Franz Weber a apporté son aide à l'association locale



Les ateliers ferroviaires au «Chlforst» sont de l'histoire ancienne avant même d'avoir existé. Grâce à l'intervention véhémente de la Fondation Franz Weber, d'autres ONGs et de la population, la direction de la BLS a rétro-pédalé.



«IG Seebecken Seilbahnfrei» pour empêcher un projet qui aurait défiguré le paysage du fameux lac et de ses environs. En effet, à l'occasion de son 150e anniversaire, la Banque cantonale zurichoise voulait faire construire un téléphérique entre Wollishofen et Seefeld. Ce téléphérique devait être un «cadeau à la population», qui, précisons-le, n'avait pas été consultée. Si le projet avait été réalisé, les promeneurs du Blatterwiese et les adeptes de la plage du Mythenquai se seraient retrouvés avec deux pylônes de 88 mètres de haut sous le nez, qui leur aurait gâché la vue sur le lac et les Alpes. La vue dégagée sur la crête des Alpes depuis le Bürkliplatz et le Quaibrücke aurait elle aussi été affectée par la guirlande disgracieuse du téléphérique.

VICTOIRES SUCCESSIVES

Afin d'éviter que ce projet farfelu ne devienne réalité, Helvetia Nostra avait

Grâce à la résistance de la FFW et d'Helvetia Nostra, le lac de Zurich ne sera pas défiguré. Après un recours, la Banque cantonale de Zurich (ZKB) a finalement renoncé à son projet fou de téléphérique.

déposé une opposition à l'encontre du plan cantonal d'affectation, le «Seilbahn Mythenquai – Zürichhorn (Züri-Bahn)». Première victoire: en 2019, le Tribunal zurichois des recours en matière de constructions avait admis l'opposition déposée par Helvetia Nostra et les parties opposées au projet. Mais la ZKB n'a pas voulu en rester là – et ce malgré le fait que le téléphérique ne pouvait de fait plus être construit pour le 150e anniversaire de la banque. La ZKB s'est alors pourvue devant le tribunal administratif zurichois...et a perdu.

LEÇON POUR TOUS

Battue à plate couture, la banque s'est résignée: peu de temps après sa défaite

auprès du tribunal administratif, elle annonçait qu'elle renonçait à ce projet. Les équipes de la FFW et d'Helvetia Nostra peuvent être fières: le bassin du lac de Zurich ne sera pas défiguré! En outre, l'échec cuisant de la ZKB servira de leçon à tous les potentiels promoteurs qui projeteraient de souiller d'autres lacs suisses avec des projets farfelus. Mais ces victoires épatantes de la Fondation Franz Weber sont aussi une leçon pour les défenseurs de la nature: tôt ou tard, les actions paient. Il ne faut jamais renoncer! Et pour tous ceux qui rêvent de défigurer notre pays: «Il n'est jamais trop tard pour entendre raison».



Il y a 50 ans, Franz Weber créait Sauver Lavaux

En 1972, un projet immobilier menace Lavaux.

Appelé à la rescousse par les habitants d'Aran-Villette,

Franz Weber se rend sur place.

Époustouflé par la beauté du site,

il fonde, le 4 février 1972, l'association Sauver Lavaux.

Trois initiatives cantonales plus tard, ce vignoble unique est
protégé par la Constitution vaudoise.



ANNA ZANGGER

avocate



PATRIMOINE EN DANGER

Nous sommes en 1972. Alertée par un projet de construction, une poignée d'habitants et de vigneron·nes d'Aran-Villette tire la sonnette d'alarme : Lavaux, ce magnifique vignoble en terrasses au bord du lac Léman est en danger. Désseparés, les habitants ne voient qu'un homme capable d'assurer le salut du site : Franz Weber. Journaliste à Paris, il s'était déjà illustré pour sauver le village de Surlej et les rives des lacs de Sils et Silvaplana en Engadine, et les gens croyaient en lui. A leurs yeux, Franz Weber était le seul capable de sauver Lavaux. Ils avaient raison ! Appelé à la rescousse, Franz Weber se rend immédiatement sur place. Époustouflé par la beauté du site, il fonde avec son épouse et Me Heider, avocat lausannois, l'association Sauver Lavaux le 4 février 1972. Séduits par l'initiative, des vigneron·nes rejoignent le Comité de l'association, ainsi que Suzanne Debluë, aujourd'hui présidente de l'association.

MOBILISATION

Pour Franz Weber, seule une action

de grande envergure pouvait sauver le vignoble. En 1973, il lance donc une initiative cantonale pour inscrire dans la Constitution vaudoise la protection absolue de ce terroir. C'est un triomphe ! Alors que 12 000 signatures étaient nécessaires, Sauver Lavaux en récolte 28 000. C'est la première fois qu'en Suisse, les caractéristiques paysagères d'une région entière sont protégées par une initiative cantonale. « Le Canton a combattu l'initiative par un contre-projet », rappelle Suzanne Debluë, « mais la région tient trop à cœur des vaudoises et des vaudois, qui se sont mobilisés en masse pour protéger le vignoble et les sites, une fois pour toutes ».

En 2002, le Canton de Vaud entendait profiter d'une révision de sa Constitution pour passer à la trappe l'article introduit par l'initiative de Franz Weber. Le sang de ce dernier n'a fait qu'un tour : dénonçant une violation inacceptable de la volonté populaire, il lance une nouvelle initiative, « Sauver Lavaux 2 », plébiscitée par le peuple vaudois en 2005 à 81% des voix.

Malgré cette victoire écrasante, Sauver Lavaux constate sur le terrain que les projets de construction continuent à se multiplier, et enchaînent les recours. « Sauver Lavaux 3 » tentera en vain de durcir la loi mais pour la première fois, l'initiative est rejetée au profit d'un contre-projet du Conseil d'Etat vaudois.

CONTINUER LE COMBAT POUR L'AVENIR

Depuis, Sauver Lavaux poursuit son combat, jour après jour. Car malgré l'inscription du site à l'UNESCO, les promoteurs continuent de lorgner sur les précieuses terrasses en vignes. « On oublie parfois que c'est grâce à Franz Weber et à Sauver Lavaux, que nous nous émerveillons encore devant ce paysage unique au monde, et que les générations futures pourront en profiter » rappelle Vera Weber, vice-présidente de Sauver Lavaux. « C'est cela, l'héritage de mon père : avoir pu préserver ce magnifique joyau pour les habitants du Canton de Vaud, de la Suisse et du monde entier ».

www.sauverlavaux.ch

Transition protéique – pour avoir un avenir, il faut choisir

L'élevage intensif – ou industriel – n'est pas compatible avec le respect de la vie sur Terre. Source de maltraitance animale, de destruction de la nature, de perte de territoires et d'habitats pour les peuples autochtones et la faune sauvage, l'élevage intensif est le fléau de notre siècle.



LEONARDO ANSELMI

Directeur de la FFW pour le Sud de l'Europe et l'Amérique latine

S'ADAPTER OU TRÉPASSER

Selon la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), seuls 4 % des mammifères de notre planète vivent à l'état sauvage. Les 96% restants sont soit des humains, soit des animaux dits « de consommation ». Ces chiffres représentent une bombe à retardement : si l'on ne fait rien pour sauver la biodiversité, nous sommes potentiellement à la merci de pandémies plus graves encore que le Covid-19 ! Tant à l'échelle mondiale qu'en Suisse, l'élevage industriel est responsable de ce drame. Albert Einstein le disait déjà : « Rien ne peut être aussi bénéfique à la santé humaine et augmenter les chances de survie de la

vie sur terre que d'opter pour une diète végétarienne ». Il n'est pas trop tard : en changeant notre alimentation, on peut encore sauver la terre !

Pour ceux qui manquent encore d'inspiration, voici 10 bonnes raisons de mettre un terme à l'élevage industriel.

POUR LA NATURE

1. La diversité biologique

L'élevage intensif est la principale cause de disparition des espèces, en raison de la pollution qu'il génère et du grignotage des habitats naturels qu'il induit. Chaque jour, des territoires entiers disparaissent pour être convertis en terres arables visant à produire du fourrage destiné aux animaux de rente.

Pourtant, la diversité biologique est le socle fondamental de toutes les formes de vie de la planète ! D'après l'IPBES, les solutions naturelles pourraient permettre d'atténuer le changement climatique et les risques de catastrophes naturelles à hauteur de 37% d'ici 2030.

Le constat est terrible : les activités humaines affectent environ 70% (entre 69%-76%) de la superficie terrestre non couverte par la glace. La production de produits d'origine animale, qui inclut la production de fourrage, est l'activité humaine qui utilise le plus de territoires. En effet, elle représente un tiers de toute la surface de la terre libre de glace, et près de trois quarts de toutes les terres arables (Stehfest et al. 2009; Machovina et al. 2015; IPCC 2019) !

2. L'eau

L'élevage intensif est la principale cause de contamination des eaux de la planète par le biais des déchets et des excréments qu'il rejette. En outre, ce système de production requiert des quantités astronomiques d'eau douce dont de nombreux êtres vivants ont cruellement besoin.

Une étude réalisée par Hoekstra et Mekonnen en 2012 conclut que l'empreinte hydrique de tout produit animal analysé par l'étude en question est plus importante que celle des cultures végétales à valeur nutritionnelle équivalente.

3. L'air

On estime que la production d'aliments d'origine animale génère environ trois quarts (72-78%) des émissions totales des gaz à effet de serre d'origine agricole (Springmann et al. 2018). Combattre le réchauffement climatique passe donc inmanquablement par la réduction drastique de notre consommation de produits d'origine animale.

POUR LES DROITS DE L'HOMME

4. Justice alimentaire

L'élevage animal accapare près de 90 % de la production mondiale de céréales, utilisées pour l'engraissement des animaux. Pour bien comprendre la relation entre élevage intensif et faim dans le monde, il faut se pencher sur le concept d'efficacité alimentaire. Si l'on examine le rapport production/investissement (la production étant la nourriture obtenue, et l'investissement, les ressources économiques et naturelles utilisées pour l'obtenir), on constate que la production de protéines végétales est bien plus efficace que celle des animaux. Si l'on mettait les moyens actuellement utilisés pour engraisser les animaux au service de l'alimentation humaine, nous obtiendrions 70% de calories en plus, et pourrions ainsi nourrir 4 mille millions de personnes supplémentaires chaque jour (West et al., 2014) !

5. Peuples autochtones

Dans diverses régions du monde, les

peuples autochtones luttent contre l'installation de grandes exploitations agricoles et donc contre l'augmentation de l'élevage bovin à grande échelle. Pour ces peuples, l'élevage de bétail et la disparition des forêts qu'il engendre, implique non seulement la perte de leur territoire, mais également de leur nourriture, de leur médecine naturelle et de leur accès à l'eau potable. Du fait de la dépossession de leurs terres et de leurs ressources, ces populations sont condamnées à la pauvreté, à l'exclusion sociale, et à voir leurs cultures disparaître peu à peu.

6. Gaspillage

La majeure partie du coût de production des produits d'origine animale est absorbée par de l'argent public. Par exemple, l'Union européenne (UE), consacre près de 40 % de son budget à subventionner cette industrie pour faire baisser le prix de la viande. Cet interventionnisme fort dans les politiques agricoles vise aussi à faire baisser le prix des matières premières (soja,



Très proche de l'Homme, avec qui il partage plusieurs caractéristiques anatomiques et physiologiques, le cochon est un être extrêmement sensible et intelligent. Hélas, c'est aussi l'une des espèces que l'on retrouve le plus fréquemment dans les élevages intensifs. Contraints de vivre entassés dans de minuscules espaces dénués de lumière, ils ne supportent pas cette promiscuité et en deviennent agressifs avec leurs congénères d'infortune



La majorité des petits veaux est séparée de leur mère dès la naissance afin que le lait soit réservé aux consommateurs. Après ce sevrage brutal et contre nature, les veaux sont isolés et mis individuellement dans des sortes de niches, où ils sont nourris avec du lait en poudre distribué dans des biberons automatiques jusqu'à ce qu'ils soient en âge d'être engraisés.

maïs, etc.) utilisées pour engraisser le bétail, prix qui étaient auparavant artificiellement gonflés sur les marchés boursiers, et qui n'enrichissent que quelques grosses entreprises.

7. Santé publique

Sur le plan sanitaire, l'élevage intensif – qui implique de détenir des animaux en grands nombres et en étroite proximité – est une bombe à retardement, qui pourrait nous confronter à des pandémies de plus en plus fréquentes et sévères. En effet, toutes les pandémies connues à ce jour sont d'origine zoonotique (transmises des animaux à l'homme) et proviennent de l'utilisation et de la consommation d'animaux. La biodiversité agit comme un « tampon » qui sépare les humains des virus présents chez les animaux : plus la diversité biologique se réduit, plus le tampon est mince, et donc plus nous sommes exposés à ces maladies...

8. Santé individuelle

En raison de leur détention en proximité étroite, les animaux des élevages intensifs contractent davantage de maladies et doivent recevoir en permanence des médicaments. Ainsi, 8 tonnes d'antibiotiques sur 10 produites dans le monde sont destinées aux élevages. Alors que nous sommes de plus en plus exposés aux virus et bactéries, nous sommes en train de créer un « combo » suicidaire : nous avons de plus en plus besoin d'antibiotiques pour lutter contre ces nouvelles maladies, mais nous y sommes accoutumés - et développons donc des résistances - puisque nous en consommons inutilement à travers les animaux que nous mangeons.

L'OMS a par ailleurs recommandé à plusieurs reprises de réduire la consommation de viande, notamment de viande transformée, pour

lutter contre les maladies cardiovasculaires et certains cancers.

9. Éducation et culture de la paix

Des études récentes montrent que les personnes qui travaillent dans les abattoirs présentent des comportements sociaux tendant vers la violence, la consommation de drogues, la frustration ou encore la dépression – autant de mécanismes mentaux développés inconsciemment pour faire face à la violence difficilement soutenable de leur quotidien. En outre, opter pour un régime végétal ou réduire sa consommation de produits issus d'animaux implique inmanquablement de repenser notre relation à notre environnement dans un souci de paix et de justice.

POUR LES ANIMAUX

10. Les animaux sont des êtres dotés de sentiments

L'argument « l'homme a toujours man-

gé de la viande » est trompeur : en réalité, nous n'avons jamais, jusqu'ici, élevé autant d'animaux, et dans d'aussi mauvaises conditions. L'élevage pratiqué par nos ancêtres, tout comme leur consommation de produits d'origine animale, n'avaient rien à voir avec notre modèle actuel. Aujourd'hui, les animaux sont entassés pour optimiser l'utilisation de l'espace. Leurs besoins fondamentaux, tels que la nidification ou la recherche de nourriture, étant réprimés, les animaux développent des troubles du comportement ou se blessent entre eux... Pour prévenir ces agressions, les producteurs ont donc recours à des mutilations telles que l'ablation de la queue chez les porcs, ou du bec des volailles qui, selon la législation de chaque pays, peuvent être réalisées avec ou sans anesthésie selon l'âge de l'individu.

Pourtant, nous n'avons jamais disposé d'autant de connaissances scientifiques sur la vie cognitive et émotionnelle des animaux non humains.

Comment pouvons-nous donc justifier de maltraiter les animaux à ce point, tout en sachant qu'ils en souffrent ?

UNE SEULE SOLUTION : LA TRANSITION PROTÉIQUE

Pour toutes ces raisons, la Fondation Franz Weber propose une nouvelle

campagne à l'échelle mondiale : la « Transition protéique ». Nous préconisons, par le biais de campagnes de sensibilisation, de lobbying politique, de recherches scientifiques et de dialogue avec le public, une réduction importante de la consommation de produits d'origine animale.



ET LA SUISSE DANS TOUT ÇA ?

En Suisse, la Loi fédérale sur la protection des animaux (LPA) est censée assurer le bien-être et la dignité des animaux. Pourtant, l'élevage intensif est ici aussi une réalité. En effet, certaines exploitations abritent individuellement des centaines de veaux et des milliers de poules pondeuses ! En outre, comme il est possible d'importer des produits d'origine animale issus d'élevages industriels étrangers, rien ne dissuade le consommateur helvétique de contribuer à ce système. Il est temps que cela change : la FFW soutient donc activement l'initiative fédérale « Pas d'élevage intensif en Suisse » qui sera soumise au vote populaire dans les prochains mois. La Suisse peut et doit montrer l'exemple !

Les grandes plantations de soja comme celle-ci entraînent la déforestation dans la forêt amazonienne, au Brésil. Actuellement, la Suisse importe 1,4 million de tonnes d'aliments pour animaux par an...



Détruire nos forêts... et nos racines

Beaucoup de gens se demandent pourquoi on abat autant d'arbres sur le Plateau suisse, pourquoi les piles de troncs au bord des chemins grossissent et pour quelle raison on coupe des arbres sains à la tronçonneuse. La réponse est aussi simple que dramatique : le bois sert à produire de l'énergie. Pourtant, les arbres sont bien plus que de simples combustibles !



DIANA SOLDO

Biologiste et
Scientifique de l'environnement,
Dr. sc. ETH

MESURES NUISIBLES AU CLIMAT

Cette destruction insensée de la forêt n'a pas seulement lieu en Amazonie et en Indonésie : elle se déroule à notre porte. La nouvelle politique, censée répondre à la crise climatique, brûle, au sens propre, nos arbres les plus anciens et les plus précieux tout en affirmant promouvoir une production d'énergie et une exploitation forestière durables et bénéfiques au climat. Jusqu'en 1990, moins de 15 pour cent du bois suisse était utilisé comme combustible. A l'heure actuelle, on en est presque à 50 pour cent, afin de faire part égale avec le combustible fossile. Et l'on prévoit d'augmenter encore de 50 pour cent les ventes de bois destiné à la production d'énergie.

La production nationale de copeaux a ainsi augmenté de plus de 200 pour cent entre 2004 et 2019, pendant que celle des granulés de bois, qui connaissait une hausse annuelle de 5 pour cent, atteignait des valeurs records. Ce sont surtout les grands sites, les entreprises industrielles de biomasse qui chauffent des bâtiments et des quartiers entiers, qui ont aggravé le problème.

FORÊTS SUREXPLOITÉES

Depuis 1990, les forêts du Plateau ont perdu plus de 5 pour cent de surface et leurs réserves de bois ont diminué de plus de 10 pour cent. Les cantons de Berne, de Zurich, d'Argovie et de Vaud livrent la moitié des près de 5 millions de mètres cubes de bois récoltés an-

nuellement sur l'ensemble du territoire suisse. À lui seul, le canton de Berne produit à peu près un cinquième du bois suisse et sa surface a diminué de plus de 10 pour cent sur le Plateau. Cela ne peut pas être une réponse appropriée à la crise climatique.

Prétendre que le bois est une matière première climatiquement neutre est un mensonge. L'abattage de forêts ancestrales provoque une augmentation des émissions de dioxyde de carbone : l'incinération prend quelques minutes quand la forêt, elle, met des siècles à se reconstituer. À cela s'ajoute le carbone libéré quand l'irruption soudaine de lumière et la hausse des températures dégradent la flore microbienne des sols

– les sols des forêts suisses contiennent 60 pour cent du carbone présent dans la forêt.

LES FORÊTS ET LES ARBRES NE SONT PAS QUE DE SIMPLES FOURNISSEURS DE BOIS

À l'heure actuelle, les forêts primaires et naturelles constituent notre moyen le plus efficace et le moins coûteux d'absorber le dioxyde de carbone de l'atmosphère et de le stocker à long terme, sans même parler de toutes les autres tâches importantes qu'elles accomplissent. En effet, nos forêts accueillent d'innombrables animaux, plantes, champignons et micro-organismes, et représentent un tiers de notre biodiversité. Elles produisent de l'oxygène, nettoient l'air et rafraîchissent l'environnement ; elles forment de l'humus, filtrent l'eau potable et protègent les bassins versants ; elles façonnent de multiples paysages, protègent de l'éro-

sion et des avalanches et procurent à l'homme un espace de repos et de détente. Tout cela est bien plus précieux que le bois des arbres morts, exploité dans le cadre d'objectifs à court terme.

Les arbres devraient être vus comme des organismes vivants et se voir doter d'une valeur économique, alors qu'à l'heure actuelle ils n'ont de valeur qu'une fois morts. Notre société ne doit pas rechercher le bénéfice maximum mais s'efforcer de préserver les forêts pour qu'elles soient les plus résistantes et résilientes possibles. Et l'exploitation forestière devrait être au service de cet objectif supérieur...

L'ÉPICÉA – L'ARBRE LE PLUS RÉPANDU EN SUISSE ET LA PLUS VIEILLE RACINE DU MONDE

L'épicéa (*Picea abies*), ou sapin rouge, est l'arbre le plus répandu en Suisse. Il appartient à la famille des pinacées,

dont font également partie nos mélèzes, nos sapins et nos pins locaux.

En Suisse, l'épicéa est présent dans les Préalpes et les Alpes. On le rencontre dans des peuplements naturels où il est dominant. Il pousse jusqu'à 2'200 mètres d'altitude, limite au-delà de laquelle on ne trouve plus que des mélèzes, des arolles et des pins de montagne. Ce conifère est également présent à plus basse altitude sur le Plateau suisse, où il a été introduit par les forestiers en tant qu'« arbre à pain de l'exploitation forestière ». A ce titre, il a été planté pendant des décennies dans beaucoup d'endroits en tant qu'espèce non locale, souvent dans des monocultures. L'épicéa est l'un des fournisseurs de bois de construction les plus demandés et les plus utilisés ainsi que la principale matière première de l'industrie du papier et de la cellulose.

Problème : les épicéas du Plateau suisse n'étant pas solidement an-

Les forêts sont plus que des fournisseurs de bois. Image : Conrad Amber.



cés dans le sol, ils sont très vulnérables aux rafales de vent. De fait, les peuplements d'épicéas favorisent la multiplication massive d'organismes nuisibles à l'espèce, comme les bostryches, ou de champignons tels que l'armillaire ou le polypore du pin. Par ailleurs, la couche d'aiguilles qui couvre le sol ne se décompose pas facilement, ce qui provoque au bout de quelques décennies une forte acidification du sol de la forêt.

Les aiguilles vert foncé, en forme de clou et un peu piquantes, font entre 10 et 25 millimètres. Elles sont organisées en spirale autour de la branche. Les aiguilles ont une durée de vie de 5 à 7 ans. L'épicéa fleurit à partir de sa trentième année, d'avril à mai, et à partir de juin lorsqu'il est situé en altitude. L'arbre porte à la fois des fleurs mâles et femelles.

L'épicéa, arbre à feuilles persistantes, possède une couronne en pointe de forme conique - ou plutôt pyramidale - avec des branches exubérantes. Selon les endroits, il peut atteindre 35 à 50 mètres de hauteur, parfois même 60. Dans les zones protégées suisses, il dépasse les 500 ans d'âge. Dans les forêts

exploitées, en revanche, il est abattu avant sa centième année.

La racine la plus vieille du monde est une racine d'épicéa : en 2008, on a découvert sous Old Tjikko, un épicéa suédois, une racine de 9550 ans qui continue de produire des pousses.

L'épicéa était autrefois très apprécié pour ses vertus médicinales. Parmi les recettes qui ont fait leurs preuves, on en citera deux :

ONGUENT MIRACLE À LA RÉSINE D'ÉPICÉA

Le nom botanique de l'épicéa, « Picea », est dérivé de « pix/picis » et signifie poix ou résine. Ce liquide visqueux et collant s'échappe de l'écorce lorsque l'arbre est blessé, manière pour lui de se défendre contre l'intrusion de nuisibles. Autrefois, la résine de conifère était l'un des remèdes naturels les plus convoités en raison de son action antiseptique et anti-inflammatoire. On l'utilisait pour ses vertus cicatrisantes, mais aussi contre la goutte, les rhumatismes ou les douleurs de poitrine. Cette pommade odorante est aussi connue pour protéger la peau du froid et de l'humidité et guérir les petites blessures.

MIEL VÉGÉTALIEU DE POUSSES D'ÉPICÉA

Avec de jeunes pousses printanières d'épicéa on peut confectionner un sirop sain au goût agréable, que l'on appelle aussi miel sous sa forme épaissie. Il s'agit d'un vieux remède de grand-mère utilisé en cas de refroidissement, de toux et de bronchite.

Recette de l'onguent à la résine :

200 grammes d'huile d'olive, 40 grammes de cire d'abeille et 60 grammes de résine

- Faire chauffer l'huile d'olive à 40-60° C
- Ajouter la résine, faire fondre en remuant
- Filtrer les restes d'écorce à travers une passoire ou un linge
- Ajouter la cire d'abeille, bien remuer
- Verser dans des pots, laisser refroidir, fermer

Recette du miel d'épicéa :

Environ 300 grammes de jeunes pousses d'épicéa, 1 litre d'eau, 1 kilo de sucre et 2 citrons coupés

- Arroser d'eau les pousses d'épicéa et les citrons et laisser reposer 12 heures
- Porter à ébullition, couvrir et laisser cuire à petit feu pendant une demi-heure
- Filtrer les pousses et recueillir le liquide
- Ajouter du sucre et laisser cuire à petit feu sans couvercle jusqu'à ce que le liquide ait la consistance du sirop



Forêts d'épicéas artificielles, image : Conrad Amber

L'ENGAGEMENT DE LA FFW EN FAVEUR DES ARBRES ET DES FORÊTS

La Fondation Franz Weber (FFW) s'oppose depuis de nombreuses années avec succès à la déforestation et à l'abattage arbitraire des arbres isolés. Grande défenseuse du patrimoine forestier, elle est en première ligne pour la préservation de spécimens uniques, d'allées et de parcelles. La vigilance de la FFW est à son apogée en début d'année, notamment en février et en mars, avant que les oiseaux ne fassent leurs nids pour la couvaison, car en Suisse, c'est en général à cette période que les arbres font les frais de la frénésie nationale d'abattage. En février 2020, 39 frênes situés dans la zone protégée du Kandertal, dans la commune de Spiez, et 14 autres arbres devaient ainsi être coupés. Alors que les opérations avaient déjà commencé, une lettre ouverte de la FFW adressée à la présidente de la commune a permis d'obtenir un arrêt immédiat de l'abattage.

En outre, l'intervention in extremis de la FFW a conduit la commune à réexaminer la décision d'abattre quelque 35 arbres jusqu'à épargnés. En mars 2020, à Bâle, un hêtre pourpre protégé d'environ 150 ans situé dans une propriété privée a pu être sauvé grâce à la détermination de son propriétaire et au soutien de la FFW. En 2021, la FFW a réussi à sauver un tilleul d'été situé à côté d'un chantier au centre du village de Wilderswil (BE). L'intervention remarquable de la Fondation et d'Helvetia Nostra a permis à cet arbre plus que centenaire de conserver sa place au sein du village ! L'efficacité redoutable de nos équipes n'est plus à démontrer : grâce à ses moyens ciblés, à son réseau d'experts et à ses talents de médiateur, la FFW est une interface plus que jamais incontournable pour la protection des espaces naturels.



Piles de bois stockées en bordure de chemin pour être brûlées.
Image : Diana Soldo

NOUS POUVONS TOUS SAUVER LA FORÊT ET LES ARBRES

Chacun de nous peut contribuer à préserver la forêt et les arbres. Voici quelques exemples d'actions possibles :

Économiser l'énergie de chauffage : on peut réaliser des économies en utilisant moins d'eau chaude, en baissant la température des pièces en hiver, en réduisant sa surface habitée, en ne chauffant pas les pièces

inoccupées ou en n'aérant que peu de temps. Ainsi, on aura besoin de moins d'arbres pour se chauffer.

Acheter du « bois de tempête », ou chablis, pour les cheminées et les poêles à bois : il s'agit d'arbres tombés à la suite d'une tempête ou d'une sécheresse. Cela permet d'éviter l'abattage d'arbres sains.

Réduire sa consommation : on utilise du pétrole pour fabriquer et transporter de nombreux produits, denrées alimentaires, appareils, véhicules ou autres objets quotidiens. Réduire sa consommation permet d'économiser les ressources utilisées pour produire de l'énergie. Dès lors on a moins besoin de déboiser et cela préserve aussi les forêts d'autres pays.



Eoliennes: arrêtons de rêver!

En zone urbaine, l'énergie éolienne passe pour une solution d'avenir. Aveuglés par le « dogme de l'énergie verte », les pouvoirs publics imaginent sans doute qu'en reléguant les turbines là où on ne les voit pas et où l'on n'entend pas les pales de leurs rotors suffit à résoudre les maux qu'elles engendrent. Pourtant, les éoliennes sont loin d'être neutres pour la nature.



Les photomontages des pages 20-25 montrent que 160 éoliennes ne pourraient assurer que 33% des besoins actuels en électricité de la ville et de la région de Berne !



MATTHIAS MAST
Reporter et journaliste

RESPECTER LE PRINCIPE DU POLLUEUR-PAYEUR, MÊME EN MATIÈRE DE CONSOMMATION D'ÉNERGIE !

Il va de soi que la ville de Berne et ses environs ne pourraient accueillir les 160 turbines représentées sur ces simulations pour de multiples raisons : valeurs limites d'exposition au bruit, manque de chemins d'accès et d'aires de grutage, facteurs géologiques et hydrologiques... Sans parler du désastre que cela représenterait pour le site ! L'UNESCO tirerait la sonnette d'alarme, comme elle l'a fait à propos du projet de parc éolien à Salen-Reutenen, cette zone protégée au-dessus du lac de Constance, et elle aurait bien raison ! Pourtant, étonnamment, la perspective d'implanter ces turbines

dans leur ville classée au patrimoine mondial de l'UNESCO ne semble pas déranger les citoyens bernois... Certes, ils ne risquent pas de subir l'impact des parcs éoliens, puisque ces derniers sont systématiquement entassés à la périphérie des villes et au beau milieu des paysages...

DÉFIGURER LES PAYSAGES AU NOM DE LA « CONSCIENCE ÉCOLOGIQUE »

Hélas, cette conscience écologique à géométrie variable semble faire peu de cas des enjeux à court et long termes de cette prétendue « énergie verte ». Prenons le cas des derniers modèles d'éoliennes : dotés de puissants aimants en néodyme, un métal issu de terres rares, le recyclage

Les images parlent d'elles-mêmes sur les photomontages présentés sur cette page et sur celles qui suivent. Œuvres de Paysage Libre Suisse, ces clichés démontent avec force la mystification autour des éoliennes. Car c'est une chose de les vouloir et une autre de les avoir sous ses fenêtres...



de ces mastodontes est un véritable casse-tête. En effet, au bout de 20 ans, les turbines – soit 3000 tonnes par site –, c'est-à-dire du béton armé et des matériaux composites faits de plastique et de fibre de verre, doivent être traitées comme des déchets dangereux. Ainsi, si l'on se projette sur deux décennies, les 160 turbines nécessaires à la consommation d'électricité de la ville et de l'agglomération de Berne produiront 480 000 tonnes de déchets dangereux !

16 000 FOIS LE POIDS DES CLOCHES DE LA CATHÉDRALE DE BERNE, ET CELA NE SUFFIRAIT PAS !

J'invite tous ceux qui seraient tentés de crier à l'exagération de comparer la turbine à la cathédrale : elle est deux fois plus grande que le clocher ! Une démesure qui serait en outre, incapable d'assurer une autonomie énergétique, au vu de la consommation d'électricité actuelle. Rien que pour Berne et les 13 communautés d'agglomération,

les 160 turbines ne permettraient de fournir que 33 pourcents de leur consommation d'électricité. Et c'est sans compter le stockage !

PROBLÈMES DE STOCKAGE

Pour cela, il faudrait envisager la création d'un « bassin », de la taille du Muttssee. Certes, le réservoir de la centrale de Linth-Limmern construit entre 2009 et 2017 pour 2,1 milliards de francs suisses dans le canton de Glaris possède une capacité de stockage de 33 milliards de wattheures (GWh). Mais cela correspond seulement à la quantité de courant consommée par les 14 communautés d'agglomération de Berne en l'espace de six jours ! De fait, si le vent venait à manquer pendant six jours d'affilée, la ville de Berne et ses banlieues se retrouveraient sans électricité. Rappelons au passage que la centrale de Linth-Limmern n'est qu'une batterie : non seulement elle ne produit rien, mais elle consomme en raison des

pertes qu'elle subit !

PAS DE VENT, PAS D'ÉLECTRICITÉ !

De fait, comment parier sur une énergie aussi peu fiable que le vent ? Car qui dit parc éolien dit second site capable de produire en l'absence de vent ! A titre d'exemple, en Suisse, les parcs éoliens ont une efficacité d'environ 20 pourcents, ce qui revient à produire de l'électricité un jour sur cinq. Or la plupart des citoyens – en l'occurrence ceux de Berne et de sa région – ne se rendent pas compte que pour produire le tiers seulement de leur consommation actuellement assurée par l'énergie nucléaire, il faudrait non seulement ces 160 éoliennes, mais aussi un grand lac de 42 hectares, à l'instar du Muttssee ! Et cela n'inclut même pas l'électricité nécessaire pour assurer le chauffage, les transports motorisés (électromobilité, pompes à chaleur...), et le fonctionnement des multiples appareils qui façonnent notre quoti-



dien - connexions Internet et antennes relais de l'industrie, de la numérisation, des écoles, des foyers...- et qui consomme de plus en plus !

VERS UN COLONIALISME DE LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

Soyons réalistes : l'éolien est incapable de subvenir seul à nos besoins. En outre, son impact est dévastateur pour la nature et les animaux. Récemment, une turbine de la centrale bernoise du Mont-Crosin a tué l'un des six derniers aigles royaux du Jura. Que nous faut-il de plus pour ouvrir les yeux et nous mobiliser contre ces inepties ? La ville et le canton de Berne peuvent et doivent montrer la voie

Collaboration et visuels :
ELIAS MEIER
PAYSAGE LIBRE SUISSE

Pour en savoir plus :

Vous pouvez désormais avoir un aperçu en 3D sur internet de ce à quoi pourrait ressembler la ville de Berne avec 160 turbines d'éoliennes. Le site www.windkraft-bern.ch propose des vues à 360° et des montages photos animés sous forme de vidéos. Il vous suffit de cliquer !



EOLIENNES : CHEVAL DE BATAILLE DE LA FFW DEPUIS 12 ANS !

Nous n'avons pas attendu que les éoliennes soient à la mode pour nous mobiliser contre leurs effets pervers. En octobre 2010, le journal Biel-Bienne écrivait déjà : « Le père originel du mouvement de protection de l'environnement, Franz Weber, a sonné la charge contre la destruction prévue des hauteurs du Jura par des parcs d'éoliennes ». Depuis, le journal de la FFW ne cesse d'alerter sur les dérives inquiétantes liées à l'énergie éolienne. La protection de la nature ne doit pas être sacrifiée sur l'autel de la transition énergétique !





EOLIENNES: ZURICH SE MOBILISE

Peu avant la fin de l'année dernière, le Conseil d'Etat a annoncé sa volonté d'envisager la construction d'éoliennes pour garantir la diversité énergétique du canton de Zurich. **Dans les prochains mois, des sites potentiels doivent être proposés pour être intégrés dans le plan directeur cantonal.**

Dans le canton de Zurich, si densément peuplé, la question est inévitable : où diable y a-t-il encore de la place pour installer des éoliennes ? Face au manque de place, les sites en altitude comme l'Üetliberg, le Pfannenstiel et la crête de l'Albis sont prioritaires dans la ligne de mire des autorités. Qu'elle idée de souiller les derniers espaces naturels intacts du canton ! Les effets pervers des éoliennes sur l'environnement, la faune et le paysage sont trop importants pour que la balance bénéfice-risque en vaille la chandelle : le potentiel éolien est trop faible et le canton est trop densément peuplé.

Il y a neuf ans, le potentiel éolien du canton de Zurich avait été analysé. Les

conclusions de l'étude étaient sans appel : plus de 800 éoliennes seraient nécessaires pour couvrir seulement un tiers des besoins en électricité du canton. En outre, seules quatre à six installations seraient réalisables dans les années à venir, en raison de la législation concernant la protection du paysage et les nuisances sonores. Une nouvelle étude est actuellement en cours. Espérons qu'elle n'omettra pas d'inclure la protection de l'environnement et des animaux dans l'équation...

Heureusement, le vent tourne : à Zurich comme un peu partout en Suisse, les citoyens se mobilisent contre cette énergie qui n'a de vert que le nom et qui défigure tout sur son passage. De cette volonté de protester est née l'association Freie Landschaft Zürich, fondée le 7 février dernier. Elle constitue une opposition de choc contre le projet d'éoliennes du canton de Zurich, et elle n'attend plus que vous pour grossir ses rangs. Alors n'hésitez pas à consulter le site internet suivant : **www.freie-landschaft-zuerich.ch**, vous y trouverez des informations actualisées et des newsletters intéressantes.



LE MINISTRE VERT ROBERT HABECK ET SA LOI DU « VENT SUR TERRE » – UN DÉSASTRE ANNONCÉ POUR LA NATURE ET LA FAUNE EN ALLEMAGNE

Robert Habeck veut accélérer le rythme en matière de protection du climat. Pour le ministre fédéral allemand de l'Économie et de la Protection du climat, les objectifs fixés par ses prédécesseurs sous le gouvernement d'Angela Merkel ne suffisent pas. Alors il met la barre très haut pour tenter de rattraper au plus vite ce qui a été mis en veille : le bouclage de son « programme immédiat pour la protection du climat » est prévu pour fin 2022 ! Afin de réaliser ces objectifs, un ensemble de lois est en préparation. Il s'agira, entre autres, d'abandonner le charbon d'ici 2030, de construire 15 millions de véhicules électriques et de développer les parcs éoliens et solaires. Problème : l'espace considérable nécessaire pour réaliser

ces projets aura forcément un impact négatif sur la faune et la flore. La clef de voûte de son programme marathon, la loi du « Vent sur terre », est à ce titre la pire initiative que l'on pouvait imaginer. Selon cette dernière, 2% (!) de la superficie du pays devront être consacrés à l'énergie éolienne ! Heureusement, cette loi suscite déjà des oppositions dans les procédures de planification et d'autorisation, ainsi que parmi les défenseurs de la biodiversité, qui s'insurgent en particulier contre le projet de parcs éoliens. L'Allemagne est-elle prête à sacrifier ses paysages au nom de la sacro-sainte « énergie verte » ? Car s'ils venaient à se réaliser, les parcs de Robert Habeck signeraient l'arrêt de mort de forêts entières. En outre, les

régions d'altitude, qui se prêtent particulièrement à l'installation d'éoliennes, abritent une variété considérable de végétaux et d'animaux. Ainsi, pour de nombreux animaux sauvages, notamment le milan royal et le hamster d'Europe, l'arrivée des éoliennes ne pourrait que fragiliser davantage leurs habitats. Pour Habeck, la production d'énergies renouvelables et la protection durable de la nature et de la faune sont deux enjeux distincts. Comment compte-t-il les concilier ? Pour le savoir, il faudrait pouvoir lire l'avenir dans les étoiles – à supposer que l'on puisse encore les voir à travers les pales des éoliennes.

PW

Notre odyssée pour la protection des poissons coralliens

Menacés par le changement climatique, la pollution et la surpêche, les récifs coralliens regorgent de poissons rares. Hélas, les amateurs d'aquariums à travers le monde menacent ces écosystèmes complexes : un grand nombre d'animaux capturés ne survit ni au long voyage vers les prisons de verre, ni à la captivité. Pourtant, des solutions existent.



MONICA BIONDO

Dr. phil. nat.
biologiste marin et experte de la
protection des animaux
et des espèces

une fois adulte fera plus de 25 centimètres, tourne en rond, suivi par un « poisson-ange vermiculé ». Mangeur exigeant, ce dernier a généralement du mal à s'habituer aux aliments artificiels. Or s'il veut survivre, il faut qu'il mange ! Il n'est pas le seul à avoir des difficultés à s'adapter : deux « poissons-cardinaux de Banggai », fraîchement introduits dans le bassin de la pharmacie, nagent avec ennui. Considérés comme « très menacés », ils figurent sur la liste rouge des espèces animales et végétales en danger. Enfin, un « chirurgien jaune », - sans doute originaire de Hawaï, où 80% de ses congénères ont été décimés par le commerce aquariophile -, montre des lésions, tout comme un petit « Dory », c'est-à-dire un « chirurgien-palette », espèce star du film éponyme de Walt Disney, visiblement peu à l'aise et mal en point dans le bassin de la pharmacie.

REPRODUCTION DIFFICILE EN AQUARIUM

La pharmacie mentionnée ci-dessus existe depuis 14 ans et, bien que certaines espèces de poissons coralliens puissent vivre plusieurs dizaines d'années, aucun des premiers occupants n'est encore vivant. Ce n'est pas juste parce que les poissons marins n'ont pas une grande durée de vie en captivité : la plupart ne se reproduisent pas dans leur prison de verre. Il faut donc continuellement arracher de nouveaux poissons à leur habitat pour renouveler les populations éphémères des aquariums du monde entier.

A l'entrée d'une pharmacie, la lumière bleue pâle d'un aquarium marin permet aux clients de contempler plusieurs espèces de poissons exotiques. Tandis que deux « gobies de feu » improvisent une course poursuite, leurs compagnons d'infortune semblent résignés à l'étroitesse de leur aquarium. Un jeune « poisson-ange amiral », qui

SURVEILLER LES IMPORTATIONS

Les hommes politiques prennent peu à peu conscience du problème : lors d'une session parlementaire à l'automne 2016, le conseiller aux Etats Daniel Jositsch avait déposé une requête intitulée « Mieux contrôler la capture d'animaux sauvages pour la protection des récifs coralliens », qui a été acceptée par le Conseil fédéral. Dans cette requête, il exhortait le Conseil de mieux contrôler les importations de poissons marins d'ornement, afin qu'elles fassent l'objet d'un recensement plus détaillé. Il suggérait aussi d'exiger de l'Union européenne (UE) que cette dernière comptabilise les transferts de poissons dans la base de données TRACES (TRAde Control and Expert System). Particulièrement utile pour la prévention des épizooties, TRACES recense toutes les importations et les exportations d'animaux vivants et de produits d'origine animale en provenance d'un pays tiers vers l'Union européenne et la Suisse.

RÉCIFS EN DANGER

Les récifs coralliens sont gravement menacés par le changement climatique, la pollution et la surpêche. Le dernier rapport 2022 du GIEC sur le climat estime qu'avec un réchauffement de la planète de 2 °C, plus de 99 % des récifs coralliens auront disparu d'ici 2100. En Suisse, il fait déjà 2 °C de plus. Pourtant, le commerce des poissons marins d'ornement, qui pèse des milliards, n'est toujours pas encadré ! Seuls quelques rares travaux scientifiques ont essayé de calculer le volume exact de poissons pêchés et d'identifier les espèces concernées. De ce fait, les conséquences de ces prélèvements massifs ont longtemps été méconnues.

TRAVAIL DE FOND

Les choses ont commencé à changer dès lors que le commerce des poissons marins vers la Suisse et l'Europe a fait l'objet d'études. Le biologiste marin M. V. Biondo, durant son doctorat, a contribué à ces recherches, en analysant no-

tamment des documents concernant les importations de poissons et les données de TRACES. Grâce à ce travail, toutes les informations disponibles sur le commerce des poissons marins ornementaux ont été rassemblées et analysées. Le bilan fait froid dans le dos : chaque année entre 15 et 30 millions de poissons sont arrachés à leurs récifs coralliens et mis en vente. Mais le chiffre pourrait atteindre 150 millions. Et cela, sans compter la mortalité extrêmement élevée des poissons ! Seule bonne nouvelle : selon ces recherches, la base de données TRACES est idoine pour collecter des informations détaillées sur ce commerce. Encore faudrait-il qu'elle soit utilisée...

AFFAIRE CLASSÉE

Hélas, malgré les conclusions de thèse du Dr M. V. Biondo, le Conseil a botté en touche : en mars 2020, l'affaire était classée par le Conseil fédéral en raison d'opinions erronées. Comme on peut le lire dans le rapport final : « Lors de la Conférence des Parties du 17 au 29 août 2019 à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES – Convention on International Trade in Endangered Species of Fauna and Flora 1), la Suisse, l'Union européenne et les États-Unis ont déposé une requête concernant la durabilité du commerce des poissons marins d'ornement. En se fondant sur un rapport d'expertise, le comité pour les animaux formulera des recommandations qui seront soumises à la Conférence des Parties prévue en 2022. Dans le cadre de ces travaux, l'OSAV 2 attirera l'attention de la Commission européenne sur les actuels points faibles du système TRACES et recommandera d'y remédier. » Cette demande était basée sur les résultats de recherche de la thèse de doctorat déjà mentionnée.

POPULATIONS AU BORD DE L'EXTINCTION

En Indonésie, les pêcheurs déciment les colonies de poissons-cardinaux

de Banggai pour le compte des négociants. Armés d'un simple filet à main et d'un masque, il leur faut à peine cinq minutes pour capturer les malheureux animaux. En effet, le poisson-cardinal de Banggai est un piètre nageur, qui vit dans les lagunes peu profondes à l'est de Sulawesi, en Indonésie, soit un territoire d'à peu près la taille du lac de Morat. Découverte en 1994, cette espèce est rapidement devenue à la mode. Conséquence : moins de dix ans plus tard, 90% de sa population a déjà été arrachée à son habitat pour peupler les aquariums...

CONFLITS D'INTÉRÊT

Un certain nombre d'initiatives ont été tentées pour sauver le poisson-cardinal de Banggai. En vain. Malgré les tentatives pour protéger l'espèce par le biais de la CITES – les États-Unis s'y sont essayés en 2007, l'Union européenne en 2016 –, les pays concernés se sont heurtés à des intérêts économiques. Problème : Ce petit poisson ne se trouve qu'en Indonésie, qui refuse d'en réguler le commerce. Face à la détermination de Jakarta, qui revendique sa capacité à protéger « ses » poissons, les requérants ont chaque fois dû faire machine arrière. Pourtant, de récentes publications scientifiques indonésiennes confirment que les effectifs de cette espèce continuent de diminuer. Face au risque d'extinction, le principe de précaution de la CITES voudrait qu'il soit désormais strictement interdit de commercialiser ces poissons. Hélas, la CITES n'est pas à une contradiction près : selon l'une de ses « règles » im-

¹ 183 pays ont signé la CITES afin de protéger la faune et la flore d'une exploitation commerciale excessive. Les animaux et les plantes inscrits dans les annexes de la CITES ne peuvent pas être commercialisés ou ne le sont que de manière très surveillée.

² L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires est l'autorité d'exécution suisse de la CITES.

plicités, il n'est pas possible de prendre une directive contre un pays à même de prouver qu'il est le seul « détenteur » d'une espèce...

GEL DU RAPPORT DE BASE

Après l'acceptation de leur requête concernant l'étude du commerce des poissons marins d'ornement, la Suisse, l'Union européenne et les États-Unis ont versé 400 000 dollars pour permettre de poursuivre les investigations. C'était un bon début. Hélas, la pandémie de coronavirus est passée par là : empêchés de se réunir et de travailler ensemble, les experts n'ont pas pu rédiger de rapport, poussant le comité pour les animaux à déclarer qu'il « était impossible de déterminer » un calendrier de travail. A cause de ces contretemps, le comité ne sera pas en mesure de formuler des recommandations à la prochaine CoP, qui devrait se tenir au Panama en novembre 2022. Certes, il lui restera la possibilité de présenter ses conclusions lors de la 20e CoP de 2025. Mais d'ici là, le poisson-cardinal de Banggai aura peut-être déjà disparu !

UN ESPOIR GRÂCE À TRACES

Notre travail, basé sur des faits, repose sur des publications scientifiques, sur la recherche, et sur un infatigable effort de persuasion auprès des autorités et des instances concernées. En clair, cela signifie passer de nombreux appels téléphoniques, écrire d'innombrables lettres, dialoguer... Toute avancée nécessite beaucoup d'efforts, mais cela ne suffit pas. Nous avons besoin de plus. Nous avons ainsi écrit à la Commission européenne et aux autorités suisses afin de mettre nos connaissances à leur service. Nous avons même pris directement contact avec le conseiller Alain Berset pour lui expliquer en détail comment la base de données TRACES pouvait permettre de contrôler facilement ce commerce, du moins en Europe. En effet, cette base de données est déjà uti-

lisée avec succès dans 85 pays et par 40 000 usagers du monde entier qui commercent avec l'Europe ! Alors pourquoi pas nous ? Si nous voulons avoir un impact, il est nécessaire d'y avoir recours.

CONTOURNER LA CITES

Hélas, malgré une réponse encourageante du Conseiller fédéral Alain Berset, nous n'avons pas avancé d'un iota dans l'adaptation de la base de données TRACES. « La balle est dans le camp de l'Union européenne », nous a fait savoir l'office fédéral fin 2021. Or si la Suisse et l'Union européenne se mobilisaient, elles pourraient permettre de franchir un grand cap en favorisant l'adaptation de TRACES – indépendamment des décisions de la CITES, qui ne seront prises que dans quelques années. Cela aurait un impact non seulement pour le poisson-cardinal de Banggai mais aussi pour les quelque 2500 espèces de poissons coralliens actuellement sur le marché. Par exemple, cela nous permettrait de retrouver l'origine des spécimens de l'aquarium de la pharmacie évoquée plus haut... Vous l'aurez compris, nous ne sommes pas près d'en finir avec cette odyssee...

<https://www.ffw.ch/fr/projets/lindustrie-des-aquariums/>



Le **gobie de feu** (*Nemateleotris magnifica*) a la particularité de creuser un trou dans le sable afin de s'y réfugier en cas de danger. Or l'aquarium dans lequel ces spécimens sont retenus captifs renferme très peu de sable. En captivité, sous l'effet de la panique, il arrive que ces poissons sautent hors des bassins !



Chez le **poisson-ange amiral** (*Pomacanthus navarchus*), le passage à l'âge adulte se manifeste par un changement de couleurs spectaculaire. Ce jeune spécimen (gauche) qui, une fois adulte, fera plus de 25 centimètres, sera donc trop grand pour cet aquarium. Dans son habitat naturel, cette espèce peut vivre plus de 20 ans.



Le **poisson-ange vermiculé** (*Chaetodontoplus mesoleucus*) se nourrit d'éponges, de tuniciers et d'algues filiformes. Mais dans cet aquarium, il doit se contenter d'aliments artificiels pour ne pas mourir.

LES POISSONS MARINS D'ORNEMENT ET LA LISTE ROUGE DE L'UICN

À l'heure actuelle, plus de 40% des presque 4000 espèces connues de poissons coralliens n'ont pas été évalués ou n'ont pas fait l'objet d'analyses, faute de données. Grâce à notre travail de médiation auprès des collaborateurs de la liste rouge de l'UICN et de la Suisse, notre pays finance l'éva-

luation de près de 220 nouvelles espèces de poissons coralliens. Cependant, faute de connaissances suffisantes sur le plan biologique et écologique, on ignore encore le « degré de protection » dont devraient bénéficier de nombreuses autres espèces de poissons marins d'ornement

Une étude de notre biologiste Dr. Monica Biondo s'est intéressée aux effets du commerce sur les poissons concernés. Selon les conclusions de cette étude, les espèces suivantes seraient particulièrement fragilisées par les prélèvements excessifs :

Le **poisson-ange nain à deux bandes** (*Centropyge bicolor*) se rencontre généralement en couple ou en petit groupe. Or dans cet aquarium, il est seul. Quant à la demoiselle bleu-vert (*Chromis viridis* ; en haut sur la photo), elle est l'espèce de poisson corallien la plus commercialisée au monde. ➡



Le **poisson-cardinal de Banggai** (*Pterapogon kauderni*) est un poisson d'ornement très prisé des aquariophiles. Depuis 1994, il fait l'objet d'une pêche intensive qui a fait disparaître plus de 90% de l'espèce. ⚠



Le **chirurgien-palette** (*Paracanthurus hepatus*) a été popularisé par les films *Le Monde de Nemo* et *Le Monde de Dory*. Ironie de l'histoire : ces films se montrent critiques à l'égard du commerce des poissons d'aquarium. Ce spécimen souffre visiblement de la « maladie des trous » (HLLÉ : Head and Lateral Line Erosion), une affection résultant d'une alimentation insuffisante et d'une mauvaise qualité de l'eau. ⚠

Le **chirurgien jaune** (*Zebrasoma flavescens*) est lui aussi très convoité. À Hawaï, sa population a diminué de 80%. Dans les récifs coralliens, on le rencontre en petits groupes ; mais ici, il vit seul et montre lui aussi les signes de la « maladie des trous », fréquente chez les poissons-chirurgiens. ⚠



Le **poisson-ange nain africain** (*Centropyge acanthops*) se rencontre à l'état sauvage en petits groupes d'une dizaine d'individus. Ici, il vit seul. Il se nourrit ordinairement de petits invertébrés et d'algues et fraye au coucher du soleil; le mâle a la particularité de stimuler la ponte en mordant l'abdomen de la femelle. ➡➡



³ M.V. Biondo, R.P. Burki, *Monitoring the trade in marine ornamental fishes through the European Trade Control and Expert System TRACES: Challenges and possibilities*, Marine Policy (2019).

Un printemps à Equidad – Impressions sur un séjour inoubliable

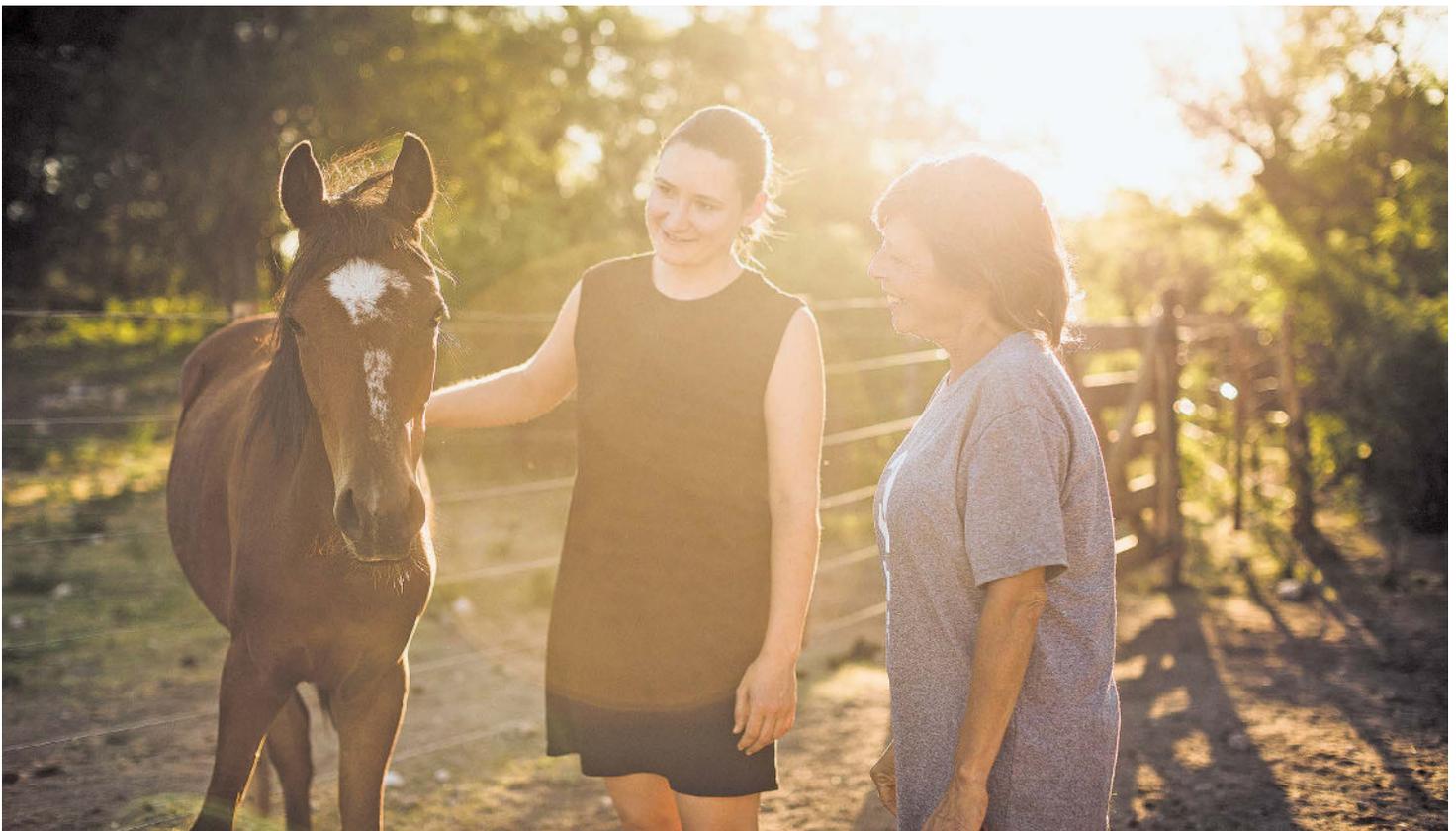


REBEKKA GAMMENTHALER

Politologue M.A., campagnes
et communication

En novembre de l'année dernière, j'ai eu la chance de partir en Argentine faire la connaissance de notre équipe locale, de nos nombreux protégés et du nouveau domaine Equidad.

Rebekka Gammenthaler (à gauche) et Alejandra Garcia et avec la pouliche Shana.



Quand j'arrive enfin à Equidad, dans la poussière de la nuit, il est très tard et tout le monde dort déjà. Les derniers kilomètres du voyage ont été aventureux. Santiago Zapata, notre collaborateur de longue date qui est venu me chercher en Jeep, s'engage sur un chemin pierreux. Nous roulons une petite heure sur cette route cahoteuse avec pour seule source de lumière les phares du véhicule. Je suis fascinée par la route, malgré la pénombre. Sur les bas-côtés, plusieurs paires d'yeux brillants nous observent : ce sont des engoulevents à queue en ciseaux (*Hydropsalis torquata*), qui ont l'étrange particularité de dormir la nuit sur la chaussée. Tirés de leur sommeil par le vrombissement de la voiture, ils s'envolent au dernier moment sur notre passage.

Le matin suivant, après avoir rencontré Alejandra Garcia, la directrice d'Equidad, et les bénévoles argentins du moment, je sors faire un tour. Le vent fort et les nuages n'augurent rien de bon : ça sent l'orage. Bien décidée à ne pas me laisser impressionner par les caprices de la météo, je me dirige vers le pâturage, situé juste en face de la maison. C'est alors qu'un léger grondement qui s'amplifie brise le silence de la prairie. Soudain, ils sont là : un groupe de chevaux émergeant des buissons au galop, passe en trombe juste devant moi et s'arrête à peu de distance pour m'observer. Je suis bouleversée par la grâce et la force qui émanent d'eux – je ne suis pas prête d'oublier cette première rencontre !

LE DÉMÉNAGEMENT – UNE ROUTE SEMÉE D'EMBÛCHES

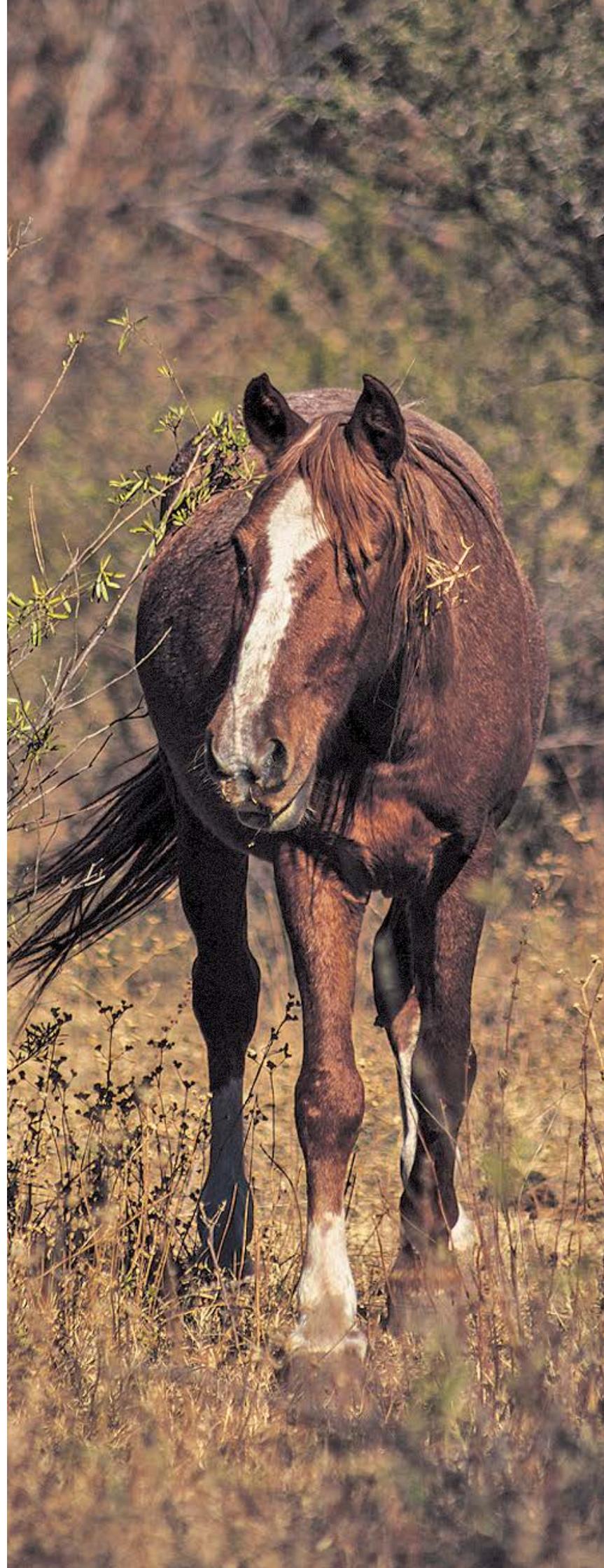
La route pierreuse évoquée plus haut est la seule voie d'accès au sanctuaire. Dans ces conditions, le transport des animaux exige beaucoup de préparation et d'organisation. Il faut constamment affronter de nouvelles difficultés : le simple fait de permettre à notre van d'emprunter cette route est un travail de forçat. Après chaque pluie – et, en cette saison, il pleut encore beaucoup –, il faut remettre la route en état.

Pour couronner le tout, le gouvernement local a autorisé au début du mois de décembre la tenue d'un rallye automobile sur la route du sanctuaire. Outre le fait qu'il est scandaleux d'organiser un événement pareil dans cette région paisible et presque vierge des sierras de Córdoba – je vous laisse imaginer la gêne que cela implique pour la faune sauvage –, cela représente ensuite pour nous un nombre incalculable d'heures de réparation avant que l'on puisse de nouveau envisager des transports.

ETAT DES LIEUX SUR LE TRANSFERT DES ANIMAUX

A ce jour, 40 hongres, 33 juments, 3 poneys, 8 ânes, 3 lamas, 8 vaches et 8 bœufs, 2 porcs, 7 coqs et 2 chèvres profitent déjà des vastes étendues de notre merveilleux nouveau domaine.

A l'heure où sont écrites ces lignes, 19 hongres, 11 juments, 2 mules, 20 chèvres, 8 moutons, 3 sangliers, 24 porcs et la bufflonne Laura, sont encore dans l'attente de leur trans-





Misky se délecte des juteuses feuilles du printemps.

fert. Les chevaux sont transportés par groupes de 4 à 6, en fonction de leur tempérament et de leurs affinités. Les moutons déménageront en une fois, les chèvres et les porcs en deux fois. Quant à la bufflonne, elle fera le trajet seule. Au total, il faudra encore entre 10 et 13 voyages pour que tous les animaux soient sur le nouveau domaine. Etant donné que chaque voyage dure plusieurs heures, car il faut conduire très prudemment, vous imaginez le temps que nos équipes consacrent à ces allers-retours...Et cela n'inclut pas le temps et la patience nécessaires pour faire embarquer les animaux !

Espérons qu'il n'y aura pas d'autres obstacles et que le déménagement de tous les animaux sera achevé d'ici mai !



Le bâtiment principal d'Equidad où il reste tant à faire.

IL RESTE BEAUCOUP À FAIRE

Nos équipes ne sont pas au bout de leurs peines : outre le transport des animaux, il est également urgent de consolider les infrastructures.

La tâche la plus importante – clôturer les 312 hectares de terrain – est déjà achevée. Pendant des semaines, des « gauchos », les cow-boys locaux, ont prêté main forte à nos équipes pour ériger des clôtures à l'aide de poteaux de bois et de fil métallique, afin de diviser le site en différentes parcelles. Il ne manque plus que les barrières afin que l'on puisse si besoin ouvrir certaines zones pour nourrir les chevaux ou en fermer d'autres pour laisser la pâture se reconstituer.

En ce moment, les gauchos construisent les enclos pour les chèvres, les porcs, les moutons et la bufflonne. Laura et les moutons sont inséparables. On leur réservera un endroit ombragé avec des arbres et un point d'eau, afin que Laura ait la possibilité de se rafraîchir. Quant aux porcs, eux aussi ont besoin d'un espace doté d'un sol humide afin qu'ils puissent le fouiller à leur gré. Enfin, à côté de la grange où l'on

range les aliments pour les bêtes et les véhicules de travail, nous prévoyons de construire un abri dans lequel les chevaux plus âgés pourront prendre leurs repas quotidiens.

Les infrastructures pour le personnel ne sont également pas encore tout à fait terminées. Certains toits laissent passer la pluie et doivent être remplacés. Il faut aussi changer ou compléter certaines parties des panneaux solaires afin d'assurer une bonne alimentation électrique. En ce qui concerne l'accès à l'eau potable, le forage est toujours contraignant : il est nécessaire de creuser jusqu'à la nappe phréatique et d'enterrer un grand réservoir dans le sol. Enfin, si nous voulons loger décemment nos collaborateurs, nos bénévoles et nos invités, il faudra construire de petits bâtiments supplémentaires.

Malgré les difficultés, faire la connaissance de notre équipe et de nos protégés en Argentine a été pour moi une expérience unique. Voir ces animaux, autrefois si affreusement maltraités désormais pleins de vigueur et de dignité grâce au travail de notre équipe fait chaud au cœur !

Une oasis de calme - au bord de la rivière à Equidad, on n'entend que le bruissement des feuilles, le frémissement de l'eau et le chant des oiseaux.



Chroniques d'une naturaliste



XIMENA MERELLE DHERVÉ
est spécialiste de la conservation de la
biodiversité

Au cours de l'année 2021, je me suis attelée à l'étude de la faune et de la flore du nouveau Sanctuaire Equidad. J'ai pu y identifier près de 60 espèces d'oiseaux différentes, soit deux fois plus que ce qu'une précédente étude avait constaté en 2004 !

« Être témoin des transitions qui s'opéraient au cœur du domaine au fil des saisons fut vraiment magique. Je me souviens d'une montagne, d'un vert irradiant, dont les couleurs semblaient avoir été retouchées au pinceau. À mesure que passaient les journées et les semaines, elle prenait des tons jaunâtres et ocre ; et puis soudain, toute vie semblait disparaître. Seules subsistaient les branches nues des arbres et le sol se transformait en une terre grise et sèche. J'ai appris à faire confiance aux processus à l'œuvre, à la magie de la nature. A Equidad, dès les premières pluies, la vie reprenait son cours : des bourgeons commencèrent à apparaître sur chaque épineux et le sol prit progressivement une nouvelle teinte verte.

L'expérience sensorielle était totale : chaque fois que je prenais une profonde respiration, le parfum des acacias cavens qui embaumait les lieux m'envahissait. Et quand je me promenais, mon attention était sans cesse sollicitée par le bourdonnement des milliers d'abeilles qui butinaient les fleurs des fameux chañars, ces arbres dont l'écorce est utilisée par les communautés locales pour ses excellentes propriétés diurétiques et expectorantes, et dont les fruits servent à fabriquer des bonbons et des boissons.

Au gré de ces métamorphoses, de nouveaux protagonistes, cachés jusqu'alors, commencèrent à pointer le bout de leur nez : les serpents à sonnette et les serpents corail par exemple. A l'instar des moucherolles écarlates

et des perce-oreilles, les créatures qui avaient migré dès les premiers froids vers des destinations plus clémentes revenaient progressivement dans nos contrées.

Colibri d'Angèle (*Helimaster furcifer*)
Les colibris se nourrissent du nectar des fleurs.
Ce sont d'importants pollinisateurs.



TERRE DE RENCONTRES

A Equidad, chaque miracle de la nature, aussi petit soit-il, est une occasion de se réjouir : « Les perce-oreilles sont de retour ! », nous sommes-nous exclamés en apercevant le premier spécimen de la saison.

Ici, chaque instant du quotidien est un cadeau de la nature. Après le déjeuner par exemple, nous avons l'habitude de nous asseoir sous la véranda pour prendre le café sous le regard curieux d'une ravissante femelle colibri d'Angèle, qui semblait ne rien vouloir perdre de nos échanges !

OISEAUX RARES

A Equidad, le sanctuaire regorge de piailllements d'oiseaux plus charmants les uns que les autres. Lors de mon séjour, j'ai eu l'occasion à maintes reprises de pouvoir observer des perruches veuves (*Myiopsitta monachus*) dans



Perruche veuve (*Myiopsitta monachus*). En Argentine, on qualifie souvent de perruche une personne bavarde. En effet, les vocalises de ces oiseaux sont connues pour être très bruyantes.

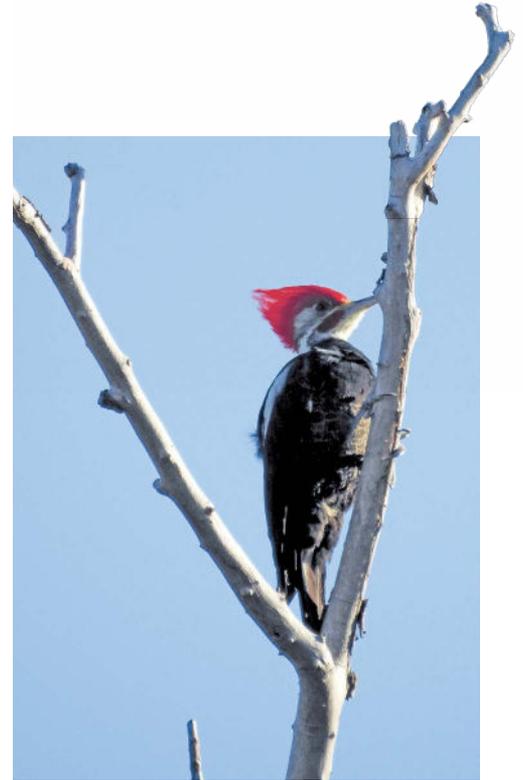
Pic lucifer (*Dryocopus schulzi*). Selon un rapport de 2020, le pic lucifer (*Dryocopus schulzi*) est l'un des pics les plus menacés d'Argentine. Les montagnes de Córdoba constituent une zone importante pour sa conservation.

leur habitat naturel. Ces oiseaux sont fascinants, car ce sont les seuls perroquets au monde qui construisent leur nid avec des branches. Les autres espèces nichent dans les creux des arbres ou dans les parois des ravins. Leurs nids sont collectifs et ils peuvent peser jusqu'à 200 kg. Pour les construire, les perruches veuves préfèrent les branches d'arbres locaux, notamment celles des talas et des acacias cavens.

C'est ici que j'ai eu le privilège d'admirer pour la première fois un Pic lucifer. Je ne risque pas d'oublier ma première rencontre avec ce ravissant oiseau : j'étais en pleine discussion avec les bénévoles, quand soudain, en levant les yeux, j'ai aperçu une ombre rosée sur un arbre. Mon sang n'a fait qu'un tour : j'ai saisi mon appareil photo et je suis sortie en courant. Guidée par le bruit de ses coups de bec sur le tronc, j'ai coulé pour approcher au plus près de sa majestueuse crête rouge. Je ne cessais de sourire : le temps semblait s'arrêter pour me faire don de cet instant. Quelques secondes plus tard, mon gracieux modèle s'envolait vers un autre arbre et le bruit de ses coups de bec s'éloigna peu à peu, jusqu'à s'évanouir totalement derrière la montagne.

Mais il n'y a pas que les oiseaux qui sont rares et fascinants à Equidad. Au cours d'une randonnée aux frontières du domaine, j'ai pu faire la connaissance d'une magnifique espèce de serpent que je n'avais jamais eu la chance d'observer auparavant. Ce jour-là, il faisait si chaud que je décidais de m'asseoir à l'ombre d'un arbre pour me reposer.

Me sentant observée, je tournai la tête et mon regard fut spontanément



attiré par une branche qui dépassait d'un arbre sur la rive du fleuve. Là, à quelques mètres de moi, un magnifique « Lampalagua » prélassait ses anneaux. Inondée de gratitude, je n'en croyais pas mes yeux. C'était la première fois que j'en rencontrais un !

Malgré sa taille imposante, le « Lam-

«Lampalagua» (*Boa constrictor occidentalis*). Ce magnifique et fascinant boa peut mesurer jusqu'à quatre mètres de long.





Piège photographique et chat de Geoffroy.

Malgré le fait qu'il soit très répandu, le chat de Geoffroy (*Leopardus geoffroyi*) a longtemps été considéré comme une espèce « quasi menacée » par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature, 2011). Il figure à l'annexe I de la CITES.



palagua » (*Boa constrictor occidentalis*) est menacé. Confronté, comme la vaste majorité de la faune sauvage, à la destruction de son habitat, il est traqué par l'industrie de la maroquinerie pour son cuir, et il est victime des captures illégales qui alimentent la mode des Nouveaux Animaux de Compagnie (NACs). Considéré comme un prédateur pour les animaux de basse-cour, il fait aussi régulièrement les frais de la colère vengeresse des fermiers, bien que sa chasse soit interdite. Il figure en effet en annexe 1 sur la liste de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction). Sur cette note pessimiste, je me console en me disant que celui-ci pourra au moins trouver refuge au sanctuaire Equidad.

PIÈGE PHOTOGRAPHIQUE

Après les oiseaux et les serpents, je n'étais pas au bout de mes surprises. En effet, lors de nouvelles pérégrinations sur le domaine, j'ai pu identifier les empreintes et les fèces d'un petit félin sauvage très rare : le chat de Geoffroy. Afin de confirmer sa présence, j'ai ins-

tallé ce que l'on appelle un piège photographique, c'est-à-dire une caméra placée en un lieu stratégique qui s'active automatiquement par détection des mouvements. C'est ainsi que je suis parvenue à observer la vie nocturne des animaux de la montagne et à confirmer la présence du chat de Geoffroy.

Chaque matin, c'était la même émotion : la boule au ventre, j'allais récupérer la carte mémoire de la caméra afin de découvrir ce qui s'était passé la nuit précédente. C'est ainsi que j'ai pu obtenir des enregistrements photo et vidéo du lièvre d'Europe (*Lepus europaeus*), du renard gris (*Lycalopex griseus*), des mouffettes (*Conepatus chinga*), de différents oiseaux, et bien sûr, du chat de Geoffroy. Que de découvertes uniques et enrichissantes !

Cette faune extraordinaire, que j'ai eu le privilège de pouvoir observer sur le sanctuaire Equidad est fragile. Victime de la déforestation et des incendies, la montagne de Córdoba n'échappe pas

au déclin mondial qui menace les écosystèmes. Il est certain que les espèces qu'elle abrite ont été gravement impactées ces dernières années par la réduction inéluctable de leurs habitats. C'est en cela que les 300 hectares du sanctuaire Equidad sont essentiels : ils constituent un refuge, non seulement pour les animaux domestiques victimes de maltraitance, mais également pour la flore et la faune autochtones, dont de nombreuses espèces sont menacées d'extinction ! »



Chimango
(*Milvago chimango*)



Une âme pure en Barbarie

«*Donnez-moi le don d'un cœur qui écoute*»

(*Le Roi Salomon*)



ALIKA LINDBERGH

Femme-écrivain, artiste-peintre,
naturaliste

Judith Weber a rejoint l'opalescente lumière des jardins de l'Au-delà – cet «autre monde» baigné d'amour qui toujours fut le sien. Elle y a retrouvé Franz, son époux bien aimé, son frère d'âme, son compagnon d'arme, qui, habité par elle comme on peut l'être par la Grâce, formait avec elle un tout indissociable, un couple mythique voué corps, cœur, et âme à la protection de la Terre et de tous les vivants qu'elle abrite.

Parce que Judith m'a honorée de sa chaleureuse amitié, parce qu'à plusieurs reprises elle fut pour moi aussi irremplaçable qu'un ange gardien, parce que je l'aimais de tout mon cœur et l'admirais, ce que je voudrais exprimer ici, plutôt qu'un douloureux éloge funèbre, sera une sorte d'action de grâce que je souhaite digne de ce qu'elle fut, de l'ex-

ceptionnelle qualité de son âme sérénique, et digne enfin de tout ce qu'elle a fait si simplement, si patiemment, et si élégamment, au cours de sa vie avec Franz Weber – c'est à dire déplacer des montagnes... des montagnes de cruautés, d'injustices révoltantes, de crimes «ordinaires» abominables, et d'indicibles souffrances. Elle, cette âme pure qui n'aimait rien tant que s'émerveiller et rire, a choisi de faire face, quotidiennement et sans répit, aux pires horreurs (infligées par l'homme, la plupart du temps) à tout ce qui partage avec lui le souffle de la vie... Quel courage !

Et pourtant, Judith avait l'air si fragile ! Auréolée de cheveux blonds aux reflets de clair de lune, cette femme au visage elfique et au regard tout en lumière et transparence, paraissait si délicate et d'une sensibilité si vibrante, qu'il semblait inévitable qu'un jour le souffle d'infâme violence propre à notre bas monde (si bien nommé !) déchire ses ailes de fée et lui fasse mordre la poussière !

C'était bien mal la connaître ! Et surtout ne pas la comprendre : vraie enfant de la nature, elle en avait hérité la prodigieuse énergie, la ténacité et les miraculeuses capacités de résilience. Elle était vraiment ce qu'on peut appeler une force de la nature, un chevalier dont l'armure, pour être insoupçon-

nable, n'en était pas moins d'une solidité à toute épreuve. Ses fines mains d'artiste avaient bel et bien ce qu'il fallait de «poigne» pour combattre sans faiblesse aux côtés de l'impétueux Croisé qu'elle aimait – et cela jusqu'à la mort.

Et c'est ce qu'elle a fait durant un demi-siècle – délicatement, sans faire de bruit, avec l'aristocratique discrétion des très grandes dames... mais n'est-ce pas ainsi qu'agissent également les esprits de la forêt, elfes, lutins, et fées ? – son monde originel ?

Car lorsque je pense à Judith, c'est ainsi, dans un sourire, qu'elle m'apparaît : un esprit de la nature, une présence très magique, très forte et toujours prête à aider autrui en détresse, mais dont la main secourable ne pesait jamais plus qu'une plume, ou un pétale de rose, sur la main – ou la patte – qu'elle prenait pour reconforter...

Qu'elle me pardonne, si pour évoquer ce qu'elle avait de lumineux je dois transgresser quelque peu sa remarquable humilité (Et je me permets de préciser clairement que lorsque j'écris «humilité» en parlant de l'alter ego, de l'éminence grise, de l'autre cœur de Franz Weber, il s'agit bien de la véritable humilité et non de cette fausse modestie affichée par ceux qui sans cesse feignent de se sous-estimer pour

mieux attirer l'admiration : les mondes de la politique et du spectacle sont pleins de ces «humbles violettes » ! Judith Weber était à l'opposé de ces m'astu-vu. Elle n'avait cure de la célébrité, de la notoriété vulgaire. La seule chose qui comptait pour elle, la seule qui lui réchauffait le cœur, c'était de réussir à sauver des êtres en souffrance, désespérés, condamnés, oubliés. La détresse d'un petit lézard ou celle d'un pauvre homme injustement condamné à mort, le silencieux appel au secours de grands arbres sur le point d'être abattus, le désespoir d'un âne roué de coups par une brute, l'immense angoisse qui émane d'un merveilleux paysage dévasté . S'opposer à cela, à la laideur du MAL c'était la seule ambition de Judith, sa

raison d'être, tout comme c'était la mission que s'était assignée son cher Franz – et c'est en cela, entre autres dons, qu'ils furent des être rares. Bouddha n'a-t-il pas dit que «... quand un homme a pitié de tous les êtres vivants, à cet instant, il devient noble» ?

Ensemble, Franz et Judith, de toutes leurs forces réunies, ont, en fait voulu terrasser le MAL – partout où il faisait souffrir des créatures de Dieu, animales, végétales, humaines. Terrasser le MAL, c'est le rôle d'un archange !... n'est-il pas un peu présomptueux de se donner à une tâche si... démesurée ?... C'est de toute évidence hors de portée de deux êtres humains !... Peut-être ! Et qui sait ? Car, en revanche, se fixer un

but idéal aussi élevé oblige à se dépasser à tel point que parfois, des résultats obtenus, inimaginables, sont atteints. Pour l'avoir expérimenté moi-même, je suis convaincue que le courage de placer trop haut la barre permet quelques fois de réussir l'impossible. Si ce couple hors norme a souvent cherché «l'inaccessible étoile », il faut admettre que beaucoup de leurs victoires ont singulièrement ressemblé à ce qu'en d'autres temps on appelait MIRACLES DE LA FOI !

Il est évident que par sa prodigieuse empathie, Judith Weber était prédestinée à vivre une existence aussi prodigieuse qu'auto sacrificielle. J'ai toujours su qu'elle était venue sur cette

Judith Weber [gauche] chez Alike Lindbergh en octobre 2017,





terre pour y accomplir une œuvre initiatique, liée à une force d'ailleurs qui l'avait modelée, préparée, pour cela. Et j'en ai eu la bouleversante confirmation lors de notre dernière et merveilleuse rencontre, en octobre 2017. Ce jour-là Matthias Mast nous a toutes deux interviewées à propos de notre engagement commun en faveur de la nature, des animaux, et des végétaux... mais aussi pour la défense de la beauté, et de l'art, qui en est le porte-parole. D'où nous venait cet intérêt, ou, plutôt, ces intérêts, confondus dans le respect de la Création du plus grand des artistes, et dans l'Amour immanent ?

Je connaissais alors Judith depuis près de 35 ans, et en plus de quelques rares rencontres (rares, mais toujours enthousiasmantes) nous avions l'habitude d'avoir de longs échanges téléphoniques où nous nous parlions à cœur ouvert : je crois pouvoir dire que nous nous connaissions intimement. Mais c'était la première fois que je l'entendais évoquer son enfance et c'était une révélation. Elle répondait aux questions de Matthias sagement, avec une fraîcheur, une transparence, qui me fascinaient, car tout à coup, dans la lumière dorée de l'automne, je voyais apparaître, INTACTE la surprenante petite fille qu'elle avait été. Oui : inchangée malgré le passage de longues années forcément éprouvantes pour une sensibilité comme la sienne ; c'était la même petite fille que jadis qui s'exprimait sans masque, simplement, comme on respire, redonnant vie à un monde à côté duquel la majorité des humains d'aujourd'hui passe, sans le voir ni l'entendre. Et je me suis souvenue à cet instant d'une phrase du poète Jean Cocteau, définissant un être marqué par la Grâce : « Il vit dans du cristal ! »

Judith, marquée par la Grâce, vivait dans du cristal. Doucement, elle di-

sait : « ... Ça a toujours été comme cela : toute petite, dès que je me trouvais dans la nature, dans un jardin ou dans les bois, je regardais les fleurs, les arbres, la mousse... et je voyais, je savais, qu'ils étaient vivants : ils me voyaient, ils m'accueillaient avec bienveillance... c'était naturel, pourquoi en aurais-je douté ?... Les animaux venaient à moi – les papillons, les oiseaux... ils se posaient sur mes bras, mes mains, ma tête... c'était tout simple, c'était comme ça !... Et je voyais les petits esprits de la forêt, des fées, dans les buissons, sous les feuilles, dans l'herbe... je n'étais pas surprise, ça allait de soi, c'était simple... Alors, je faisais attention à ne pas écraser l'herbe, à ne pas la piétiner. Encore maintenant, j'essaye de ne pas écraser l'herbe : chaque brin d'herbe est vivant... »

Plus tard dans la journée, l'exquise amie des fées devait ajouter que, devenue adulte, elle avait bien sûr découvert avec horreur tous les maux que l'humanité inflige à ce merveilleux monde d'amour et de beauté qui était le sien : les prairies, les forêts, les lacs, les sources, les animaux domestiques ou sauvages, toute cette VIE que nous devrions respecter et aimer comme notre famille, les humains les traitent comme des rebuts sans valeur. Peu à peu avait grandi en elle le désir impérieux d'agir pour préserver ces frères vivants auxquels elle avait spontanément donné son cœur.

Prédestinée, elle avait alors accepté de toute son âme ce que cela impliquait, et choisi la voie pour laquelle l'invisible l'avait douée d'une conscience intuitive exceptionnelle qui allait lui permettre tout au long de son parcours de penser avec son cœur et d'écouter la détresse. Alors, quand le destin mit sur sa route Franz Weber, comment n'eut-elle pas reconnu aussitôt son frère d'âme ?

u cours de sa visite chez moi en 2017, amenée et protégée avec amour par sa fille Vera (dont elle était si fière) et par le cher Matthias, elle nous avoua qu'elle n'avait qu'un seul regret : n'avoir pas pu faire TOUT ce qu'elle eut aimé faire pour secourir l'immense foule d'êtres en souffrance à cause de l'inconscience, de la férocité, et de l'égoïsme impitoyables des humains. Je dois avouer que la savoir insatisfaite à cause de sa merveilleuse compassion, et ressentir en moi l'écho de cette insatisfaction mélancolique m'avait serré le cœur. Mais que faire ? On ne peut rendre sourde une âme qui entend, on ne peut rendre aveugle une âme qui voit (même les esprits de la forêt !).

Quoi qu'il en soit, cette rencontre reste gravée en moi comme celle que les survivants à l'expérience de mort approchée racontent souvent : la rencontre avec l'Être de lumière fait d'amour absolu et de compréhension.

En dehors de la mise au point d'un reportage, Vera avait de toute évidence voulu que sa mère – qui en rêvait depuis longtemps – puisse passer quelques jours hors du Temps, hors du Monde, auprès de sa vieille amie. Judith avait donc pu s'imprégner de mon jardin secret avec la délicatesse qui était sienne. Se déplaçant à travers ma maison, dans mon atelier, exactement comme elle marchait dans mon jardin, attentive sans rien troubler, s'attardant comme une légère caresse auprès d'un objet, d'un bibelot, qu'elle sentait infailliblement chargé de souvenirs, devant le tableau émouvant... elle laissait chacune de mes empreintes émotionnelles (fort peu visibles pour tous) pénétrer son cœur : c'était, bien sûr, aux âmes des choses qu'elle parlait en silence.

Et moi, je la regardais avec ravissement capter la vérité émotionnelle ac-

crochée à chaque chose, pour en emporter en elle le message et le partager avec moi pour toujours.

Lorsque Judith est partie, tout avait été dit sans paroles inutiles entre nous, exactement comme se passent les contacts privilégiés entre deux animaux, entre un animal et un humain qu'il aime, directement d'âme à âme.

Pour la première et dernière fois dans cette vie, nous nous sommes prises dans les bras et serrées très fort. Ce n'était pas triste : il n'y avait pas d'adieu concevable entre nous. C'était un au revoir, bien sûr. Nous savions que nous allions nous revoir bientôt «dans l'opalescente lumière des jardins de l'Au-delà ».

Tout était bien – Tout était dans l'ordre – «Comme la Nuit s'en vient lorsque le jour s'en va. » *

* Victor Hugo – les misérables



«Cocou, où es-tu ?»
Illustration de Judith Weber.



FONDATION
FRANZ
WEBER

VOTRE TESTAMENT EN FAVEUR DES ANIMAUX ET DE LA NATURE

**Pour que vos volontés se perpétuent dans
la nature et les animaux**



Si votre volonté est de venir en aide aux animaux et à la nature même au-delà de votre vie, nous vous prions de penser, dans vos dispositions testamentaires, à la Fondation Franz Weber.

Notre collaboratrice spécialisée, Lisbeth Jacquemard, se tient à votre disposition pour vous conseiller.

FONDATION FRANZ WEBER

Case postale 257, 3000 Berne 13

T +41 (0)21 964 24 24

ffw@ffw.ch | www.ffw.ch